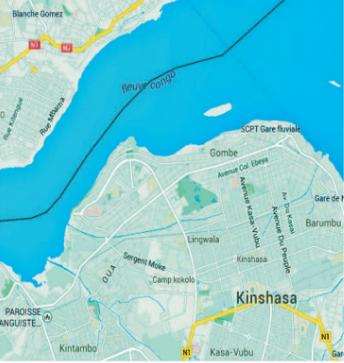


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3817 - MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

INSÉCURITÉ À KINSHASA

L'affaire des milices démantelées à Kingabwa fait jaser

Au cours de l'intervention, le jeudi 27 août, de la police dans le quartier Kingabwa, à Kinshasa, dans la commune de Limete, vingt-trois personnes se revendiquant de l'UDPS ont été arrêtées. Une enquête est en cours pour retrouver le reste de la bande présentée par certains comme une milice à la solde du parti présidentiel. Pour les « Kabilistes », c'est une vraie menace contre la sûreté de l'Etat et la sécurité collective. Ce qui fait dire aux inconditionnels de l'UDPS qu'il s'agit là d'un énième coup fourré du FCC qui chercherait à détourner leur parti des vrais problèmes auxquels font actuellement face les Congolais.

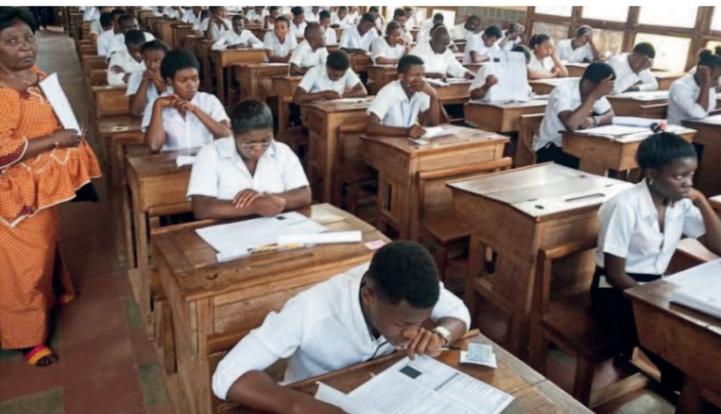
Page 3



Le commissaire provincial de la police, le général Kasongo, après le démantèlement du réseau à Kingabwa

EXAMENS D'ETAT 2019-2020

Début des épreuves hors-session



Les élèves finalistes du sixième secondaire ont pris part, ce lundi 31 août, aux épreuves de hors-session des examens d'Etat sur toute l'étendue du territoire national. Ils étaient au total 818.667 candidats du cycle long répartis dans 2.036 centres à participer à ces épreuves et 5.575 pour le cycle court, soit une augmentation de 15,4% de candidats

Des élèves pendant les épreuves de la dissertation par rapport à l'année scolaire passée. A Kinshasa, il a été avancé le chiffre de 153.000 élèves finalistes concernés par les dites épreuves. Un pari gagné au regard du contexte délétère de ces derniers mois caractérisé par la pandémie de la Covid-19 laquelle avait réduit l'espoir de voir l'année scolaire 2019-2020 toucher à sa fin.

Page 3

COOPÉRATION

Manifestations des mouvements citoyens pour exiger l'expulsion de l'ambassadeur du Rwanda

Des grands mouvements citoyens établis en République démocratique du Congo se sont réunis, le 31 août, au siège du Mouvement des indignés, dans la commune de Kalamu, pour planifier les actions d'envergure permettant d'expulser l'ambassadeur rwandais en RDC qu'ils reprochent d'avoir, dans un tweet, insulté les morts congolais et nier même l'existence des massacres en RDC. En plus de l'expulsion du diplomate rwandais, ces mouvements veulent également obtenir la fermeture de l'ambassade du Rwanda en RDC, accusant ce pays voisin de la RDC d'être à la base du génocide des Congolais durant dix ans.

Page 4



L'ambassadeur Vincent Karega

ENTREPRENARIAT

Tisya Mukuna : « La Kinois se veut être le café de tout le monde »

A la tête de la société « La Boite », basée à Kinshasa, Tisya Mukuna s'est lancée dans l'entrepreneuriat au Congo, notamment dans la production de café, avec le tout premier café 100 % produit en République démocratique du Congo. L'indus-

trialisation et la transformation de nos matières premières, pense-t-elle, sont nécessaires pour le développement des pays africains dont fait partie la RDC.

Page 5

ALESH VS BRACONGO

Une bataille judiciaire pour le respect du droit des artistes

Le chanteur hip hop a confié au Courrier de Kinshasa avoir de grosses attentes du procès qu'il a intenté contre la multinationale afin de lui ôter toute envie de bafouer la loi à l'avenir quitte à reconnaître à juste titre la valeur du travail artistique.

Sa plus grande expectative, Alain Chirwisa, alias Alesh, l'a partagée au Courrier de Kinshasa ce week-end : « Nous attendons de ce procès le respect des œuvres d'esprit des Congolais et même des étrangers. Car, ces œuvres participent à la promotion des artistes, des scientifiques et tous ceux qui pensent qu'avec leur génie, ils peuvent faire avancer le monde », dit-il. L'artiste et ses avocats espèrent « des condamnations exemplaires qui auront une portée pédagogique pour que dans l'avenir, les opérateurs économiques puissent endiguer leurs actions et les insérer dans le respect de la législation en vigueur et surtout dans le respect du droit d'autrui ».

Alesh est toujours d'attaque après que l'audience du 24 août dernier soit remise pour la plaidoirie du 21 septembre. L'artiste réclame justice convaincu que la Bracongo se doit de respecter son travail. « Ce qui me choque le plus dans l'attitude de cette multinationale, c'est qu'elle se croit tout permis », déplore l'artiste. Il reproche à la société l'usage abusif de Youyou, un de ses tubes. Pour le rappeur, il est inconcevable que la Bracongo « utilise à des fins de publicité commerciale une œuvre d'esprit d'un artiste congolais sans autorisation alors

qu'elle a connaissance du droit congolais en la matière ».

Un vent nouveau souffle

Les avocats de l'artiste dénoncent l'évidence que, depuis l'audience préliminaire du 12 août, la Bracongo « fait des interventions forcées » traduisant à suffisance son mépris vis-à-vis des droits de leur client. Cet agir, affirme Me Dany Oleko, « révèle combien cette multinationale pense que le Congo est un terrain où les lois sont inexistantes, tout peut se faire et qu'avec de l'argent il est toujours possible de se tirer d'affaire ». Ce qui n'entame en rien la détermination d'Alesh d'en découdre avec elle. « C'est vraiment dégoûtant cette manière

« Les artistes doivent comprendre que le travail bien fait et l'œuvre d'esprit sont protégés en droit congolais par la constitution, les lois et règlements de la République. Le juge est le garant de cette protection »

qu'a cette grande société de faire les choses. Sûre de ses moyens, elle se croit tout permis. Mais cela n'empêche que nous allons jusqu'au bout de l'affaire », affirme-t-il fort du soutien de ses avocats.

Avec la tenue de ce procès, Alesh dit mener une bataille légitime pour le respect des droits de ses homologues ar-



Alain Chirwisa, alias Alesh échangeant avec ses avocats au tribunal

tistes. Dès lors, il lance un signal à leur adresse mais indépendant sans que des considérations multiples

prendre que le travail bien fait et l'œuvre d'esprit sont protégés en droit congolais par la constitution, les lois et règlements de la République. Le juge est le garant de cette protection », affirme-t-il. Ce à quoi son avocat-conseil, Dany Oleko, prend le parti de renchérir : « Chaque Congolais se doit d'avoir confiance au juge. Ainsi, chaque artiste dont l'œuvre sera exploitée illicitement peut avoir confiance aux juges et espérer bénéficier de la protection prévue tant par la constitution que les lois et règlements de la RDC que par les traités internationaux ».

Nioni Masela

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EXAMENS D'ÉTAT 2019-2020

Début des épreuves hors-session

Les épreuves hors-session de l'examen d'État ont débuté ce lundi 31 août 2020 sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Les élèves finalistes du sixième secondaire ont pris part, ce lundi 31 août, aux épreuves de hors-session des examens d'État sur toute l'étendue du territoire national. Ils étaient au total 818.667.000 candidats du cycle long à participer à ces épreuves et 5.575 pour le cycle court répartis dans 2.036 centres, soit une augmentation de 15,4% de candidats par rapport à l'année scolaire passée. A Kinshasa, la capitale, il a été avancé le chiffre de 153.000 élèves finalistes concernés par les dites épreuves.

Pour cette première journée, les candidats finalistes ont eu droit à la dissertation qui sera suivie du français oral prévu du 2 au 3 septembre prochain. Un peu

partout, il ressort que ces épreuves de hors-session des examens d'État, attendus du 7 au 10 septembre, se sont déroulées comme dans le meilleur de monde, sans incident. Les élèves autant que le personnel enseignant commis à la surveillance des épreuves ont fait preuve de discipline.

De quoi réjouir le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, Willy Bakonga, qui parle d'un pari gagné au regard du contexte délétère de ces derniers mois caractérisé par la pandémie de la Covid-19 laquelle avait réduit l'espoir de voir l'année scolaire 2019-2020 toucher à sa fin. « Ces épreuves se passent dans un contexte très compliqué de Co-



vid-19 (...). Pour nous le gouvernement, c'est un sentiment d'une mission accomplie puisque beaucoup ne croyaient pas à cette année scolaire par rapport à l'augmentation exponentielle des cas de contaminations dans

notre pays (...). Donc aujourd'hui pour nous, c'est un sentiment d'un pari gagné. Nous avons relevé un grand défi, jusqu'à amener les enfants aux épreuves d'évaluation certificative et sur toute l'étendue de la Répu-

blique. Les rapports que nous recevons de tous les inspecteurs qui sont dans les provinces montrent à suffisance que les examens se passent très bien dans la sérénité », a déclaré le ministre Willy Bakonga cité par actualités.cd.

Alain Diasso

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

L'affaire des milices démantelées à Kingabwa fait jaser

Au cours de l'intervention de la police à Kinshasa-Kingabwa, dans la commune de Limete, vingt-trois personnes se revendiquant de l'UDPS ont été arrêtées et une enquête est en cours pour retrouver le reste de la bande présentée comme une milice.

L'affaire du démantèlement par la police, le jeudi 27 août, de vingt-trois personnes supposées appartenir à une milice à Kingabwa dans la commune de Limete, continue à défrayer la chronique. Aujourd'hui encore, l'identification de ces inconnus pose problème dès lors qu'il n'existe aucun renseignement plausible sur eux quand bien même qu'ils se revendiquent de l'Union pour la démocratie et le progrès (UDPS). En tout cas la rumeur publique, relayée par le Front commun pour le Congo (FCC), confirme le rapprochement entre ce qui est considéré, à tort ou à raison, comme une milice et le parti présidentiel. En tout cas, au FCC, on est formel : Il faut que la justice militaire se saisisse, en procédure de flagrance, de ces cas graves d'atteinte à la paix et à la sécurité nationales afin d'en identifier les commanditaires, et de leur infliger les sanctions les plus sévères, conformément aux lois de la République.

Dans les milieux proches de ce regroupement politique, il est clair qu'il s'agit des

miliciens surpris dans leur centre de formation paramilitaire érigé en pleine capitale qui plus est le siège des institutions. « Ceci constitue un vrai danger contre la sécurité collective. Une vraie menace aussi à la sûreté de l'Etat », explique un cadre du PPRD, sous le sceau de l'anonymat. Pour les Kabilistes extrémistes, l'UDPS doit s'expliquer par rapport à cette situation à défaut d'un procès à son encontre.

En tout cas, du côté de la 12^e rue Limete, la sérénité reste de mise. Beaucoup parmi les inconditionnels du parti présidentiel pensent à un énième coup fourré du FCC qui chercherait à distraire l'UDPS en le détournant des vrais problèmes auxquels font actuellement face les Congolais dont la flambée des prix sur le marché et la



Le commissaire provincial de la police, le général Kasongo, après le démantèlement du réseau à Kingabwa

fluctuation de la monnaie locale. « Les Kabilistes ont soif de revanche à la suite de récents revers subis de la part du CACH. D'où leur

obsession d'investir dans une nocive surenchère », explique un analyste politique. De son côté, le secrétaire général de l'UDPS, Au-

gustin Kabuya, n'y est pas allé de main morte en indiquant, dans un tweet, que « ceux qui attribuent à l'UDPS la paternité de cette bande incontrôlée, leur place est au Centre neuro psychopathologie ». Et d'ajouter : « Si dans l'opposition, nous n'avons pas créé de milice, pourquoi la créer maintenant que nous sommes au pouvoir? ». Dossier à suivre.

Alain Diasso

« Les Kabilistes ont soif de revanche à la suite de récents revers subis de la part du CACH. D'où leur obsession d'investir dans une nocive surenchère »

FICKIN

Bimpa production en pleins préparatifs de la septième édition

Organisé autour du thème « L'art au centre du développement », le prochain rendez-vous concocté pour les Kinois avec le cinéma congolais se tiendra, du 10 au 14 novembre 2020, à l'Académie des Beaux-arts.

« Nous la tiendrons, cette édition ! », a affirmé au Courrier de Kinshasa le réalisateur Tshoper Kabambi comme sur un ton de défi. Dans le contexte difficile de la crise occasionnée par la Covid-19, il semble normal que l'initiateur du Festival international de cinéma de Kinshasa (Fickin) ressente les choses de cette manière. Cela n'a fort heureusement pas entamé le moral de l'équipe qui met les bouchées triples pour réussir l'organisation de sa septième édition, ce que nous confirme Tshoper Kabambi. Ravi, il vient juste de passer le relais à Ephraïm Buyikana qui passe de la coordination à la direction cette année. « Le nouveau directeur de Fickin a apporté une nouvelle énergie dans l'organisation avec des nouvelles idées et une nouvelle dynamique », se réjouit-il. Au sujet de la programmation à venir, Ephraïm Buyikana annonce la tenue des activités

habituelles, à savoir projections de films, master class, conférence-débat, exposition et concert acoustique. En ce qui concerne la participation du cinéma local, Tshoper se montre très enthousiaste : « La bonne nouvelle de cette année, c'est la croissance des inscriptions des films congolais. Nous en avons bien plus que les fois précédentes ». Et d'ajouter : « il y en a une vingtaine et je suis convaincu que le public va se régaler ». Le directeur de Bimpa production se dit encore plus ravi de pouvoir proposer aux cinéphiles de la ville une variété de films à Fickin 2020. « Nous sommes inondés de films », annonce-t-il. Ceci tient, a-t-il à nouveau souligné, à la vitalité d'Ephraïm Buyikana, qui « se ressent surtout au fait qu'en dépit de cette période particulière marquée par les ravages de la Covid-19, Fickin est inscrit dans la plus grande plateforme des festivals, le FilmFreeway ».



Ephraïm Buyikana (en rouge) et son équipe en pleins préparatifs de Fickin (DR)

Une mission à accomplir

Selon Tshoper, cette année Fickin va poursuivre l'élan qu'il fait l'effort de maintenir pour atteindre le but qu'il s'est fixé depuis son lancement en 2014. « Promouvoir l'éclosion d'une industrie du film en République démocratique du Congo, et particulièrement à Kinshasa », reste le leitmotiv

du Festival. Pour l'ensemble de l'organisation, c'est cela qui importe le plus, au point de la tenir pour « une mission », sa « mission principale ». Cela passe dès lors par l'accent particulier mis à « la formation aux métiers du cinéma ». C'est là l'astuce qu'a trouvée Bimpa production pour « dénicher des nouveaux talents ». Les

ateliers dénommés « De l'idée au film » servent à cette cause qui a permis de créer une sorte de pépinière qui porte déjà ses fruits. Fickin se targue d'avoir fourni au pays « plus d'une dizaine de jeunes qui le représentent au travers différents films et festivals dans le monde ».

Nioni Masela

RDC

Des manifestations des mouvements citoyens pour exiger l'expulsion de l'ambassadeur du Rwanda

Ces organisations lui reprochent la négation du massacre des Congolais, qu'elles considèrent comme une insulte à ces milliers de morts causées par les conflits armés ainsi que d'autres sources d'insécurité dans l'est du pays.

Des grands mouvements citoyens établis en République démocratique du Congo (RDC) se sont réunis, le dimanche 31 août 2020, au siège du Mouvement des indignés (MISS-RDC), dans la commune de Kalamu, pour « planifier les actions d'envergure permettant de chasser l'ambassadeur rwandais » en RDC. Ces mouvements lui reprochent d'avoir « insulté les morts congolais et nier même l'existence des massacres en RDC ».

Dans leurs mouvements dont le sit-in est prévu le vendredi 4 septembre 2020, ces mouvements veulent également obtenir, en plus de l'expulsion du diplomate, la fermeture de l'ambassade du Rwanda en

dix ans. « De même, un officiel rwandais, de surcroît conseiller spécial du président rwandais en matière de sécurité, a abondé dans le même sens allant même jusqu'à proférer des menaces à l'endroit du Prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege », ont indiqué ces mouvements.

Dans leurs actions, ces mouvements citoyens disent attendre de la population congolaise de se joindre à cette grande marche pour exiger des autorités congolaises la rupture de la coopération avec le Rwanda et le rappel de l'ambassadeur congolais à Kigali.

Ces organisations concernées par ces actions sont notamment : Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC, Lucha,

« De même, un officiel rwandais, de surcroît conseiller spécial du président rwandais en matière de sécurité, a abondé dans le même sens allant même jusqu'à proférer des menaces à l'endroit du Prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege »

RDC, accusant ce pays voisin de la RDC d'être à la base du génocide des Congolais durant

Filimbi, Eccha, Debout Congolais, Biso Basi, etc.

Lucien Dianzenza

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Quand le GTCRR se fait remonter les bretelles par la Linapyco

La Ligue nationale de pygmées du Congo (Linapyco) ne partage pas la prise de position du GTCRR sur le processus de la réforme de l'Aménagement du territoire. La Linapyco, à travers son chargé de suivi de la sauvegarde sociale des peuples autochtones pygmées dans les réformes légales, Alfred Kibiswa, remet en cause le contenu même de la note de prise de position du GTCRR. Il l'a fait savoir dans une correspondance rendue publique le 20 août dernier.

Pour Alfred Kibiswa, après exploitation de cette note qui a fait l'objet de la conférence de presse, il constate que le contenu est mal rendu. « Le texte rendu n'est pas celui venu de la commission, ni le second, venu de Me Augustin dans sa com-

mission de fait, mais qui a fait objet des modifications importantes en plénière. Nous reprochons au ministère de l'Aménagement du territoire (Minat) de ne pas rendre compte des contributions faites dans le Pnat et LAT après zongo, même vous

« Le but que nous poursuivons est celui d'améliorer qualitativement le processus et avoir les instruments de très bonne qualité qui prennent en charge le pays pendant longtemps »

n'avez pas partagé le document supposé validé par nous tous avant de le rendre public, en violation de notre propre principe de sortir un document consensuel. N'est-ce pas tomber dans le piège que les uns et les autres tendent au Minat de ne pas nous partager le document validé ? », s'est-il interrogé tout en poursuivant : « Quand le Minat nous demande d'envoyer sept experts du réseau pour siéger dans les sept groupes thématiques créés, à raison d'un pour chaque axe de la Pnat suppose que nous sommes exclus du processus ? Et si les groupes thématiques se réunissaient demain, les nôtres prendront part à ces assises ?

Kibiswa estime tout simplement qu'au niveau du GTCRR qu'il y a eu une démarche pas bonne et

pas constructive. « Le but que nous poursuivons est celui d'améliorer qualitativement le processus et avoir les instruments de très bonne qualité qui prennent en charge le pays pendant longtemps ». Nous avons plusieurs fois soutenu que les meilleures politiques ou lois sont celles qui prennent en compte les droits de la population (communautés locales, peuples autochtones pygmées, les femmes ainsi que les jeunes). Toutes ces préoccupations sont rencontrées dans le document de Pnat à l'axe 4 sur la sauvegarde environnementale et sociale. Kibiswa rappelle aux donneurs de leçon que le processus de la réforme foncière est à huit ans et demi sans résultat escompté, et qu'il y a lieu de vous interroger sur le pourquoi et sur la suite de

son agenda.

Au lieu de critiquer acerbement le processus de la réforme de l'Aménagement du territoire qui a déjà produit un grand livrable à savoir la Pnat, il serait de bon aloi de saluer plutôt les efforts fournis par l'équipe du ministère et des experts qui pilotent cette réforme. C'est ici qu'Alfred Kibiswa rappelle au GTCRR que les réformes de l'Aménagement du territoire comme celles des foncières utilisent toutes les consultants pour concevoir les outils. Ces derniers rendent les livrables aux ministères sectoriels pour appropriation et qui invitent les parties prenantes à la validation technique.

« A ce que je sache, la société civile intervient à tous les niveaux de validation technique », fait-il savoir.

Blandine Lusimana

ENTREPRENARIAT

Tisya Mukuna : « La Kinoise se veut être le café de tout le monde »

A la tête de la société « La Boite », basée à Kinshasa, Tisya Mukuna s'est lancée dans l'entrepreneuriat au Congo, notamment dans la production de café, avec le tout premier café 100 % produit en République démocratique du Congo.

Pourquoi avoir choisi de vous lancer dans la production de café, spécialement à Kinshasa ?

C'est le secteur du café qui m'a choisi. Mon père, Georges Luabing Mukuna, est un féru d'agriculture et il m'a transmis sa passion. Je suis également convaincue que nous pouvons relever notre économie par l'agriculture et son industrialisation. L'industrialisation et la transformation de nos matières premières sont nécessaires pour le développement des pays africains dont fait partie la RDC. Un chemin obligé pour booster notre croissance et le marché du café est porteur vu qu'il y a une réelle demande mondiale. Après tout, le café est la deuxième marchandise la plus échangée au monde, après le pétrole. La deuxième boisson la plus consommée dans le monde, après l'eau. Il s'en boit 2,3 millions de tasses chaque minute. C'est un marché porteur qui pourrait même relancer notre économie agricole, tel est le cas des pays comme l'Ouganda, l'Ethiopie ou même la Cote d'Ivoire, premiers exportateurs de café. Ce sont tous ces aspects qui me motivent. Le pari de faire pousser du café sur les terres kinoises était risqué, mon père à l'époque en avait fait l'expérience et avait réussi. Alors j'ai retenté le challenge et ça pousse toujours. De plus, le fait

que la plantation soit à Kinshasa est aussi un signe distinctif vu qu'il est rare d'avoir du café dans cette région et nous voulions souligner notre particularité.

Quelle est l'envergure de La Kinoise aujourd'hui et où est-ce que votre café est-il torréfié et emballé ?

Sur la plantation nous employons quatre ouvriers agricoles et deux saisonniers au moment de la récolte. Nous nous faisons également aider par un agronome certifié tout au long de l'année. Une fois la récolte effectuée. Nous décortiquons et séchons le café sur une table de séchage que nous avons construite nous-mêmes ; puis envoyons notre café vert à l'ONAPAC (Office national des produits agricoles du Congo (anciennement) et à l'Office national du café), qui le torréfie et le moule. Enfin l'emballage se fait dans notre atelier avant de l'envoyer à notre partenaire distributeur, Vendis World qui est une société congolaise. Tout ce travail est encadré par moi-même et deux chefs de projet La Kinoise dont un spécialisé dans la logistique et un graphisme).

Où sont vendus vos produits ?

Nous avons débuté la commercialisation cette année et les produits sont disponibles chez S&K, City



Tisya Mukuna

Market, Monishop, Surprise Tropicale, Noosy Coffee, mais nous continuons à travailler avec Vendis World pour étendre nos points de vente. Nous voulons être accessible partout à Kinshasa puis dans le reste du Congo, avant de viser l'international. Nous voyons grand et croyons en notre marque.

Quels sont les différents types de café que vous commercialisez ?

Nous avons de l'Arabica, un café doux qui accompagnera bien la fin d'un repas. Le Robusta, un café intense, plus corsé avec plus de teneur en caféine. L'Arabusta, une alliance entre l'arabica et le robusta. Le Mochaccino, un mélange de cacao et café. Savoureux et doux, le Mocha convient à tout le monde et surtout ceux qui sont sensibles à la caféine. Mais bientôt nous étendrons notre gamme de produit en introduisant du café en unidose pour satisfaire tous les profils et portefeuilles.

Comment se présente le secteur du café en RDC, en termes de volume de production et vente ? Comment la marque La Kinoise se positionne-t-elle par rapport à la concurrence ?

Il y a quelques décennies, le Congo était un grand exportateur de café. Mais, aujourd'hui, nous avons perdu nos lettres de noblesse et même l'habitude d'en consommer. C'est un beau défi de le réintroduire dans nos mœurs et il est important que nous soyons les premiers consommateurs de ce qu'offre notre terroir congolais. Imaginez-vous que des pays comme le Brésil exportent 900 000 tonnes de café par an et le Vietnam plus de 750 000. De l'autre côté de la balance, l'Allemagne importe 1 million de tonnes de café par an, et l'Italie 500 000... C'est colossal ! Si le Congo entrait dans l'échiquier et, de façon plus large, arrivait à industrialiser sa production agricole générale, nous pourrions relancer notre économie.

La plupart des caféiculteurs vendent leur café aux grands groupes qui le transforment ailleurs pour finalement nous revenir en supermarché à des prix élevés. La réalité du marché du café congolais est que nous sommes trop peu nombreux à transformer notre café, car cela nécessite un équipement coûteux et une certaine technicité. Nous faisons concurrence à de grands groupes et l'aide donnée par le gouvernement semble floue. On nous parle de subventions, mais il est difficile de cueillir les informations justes et donc de postuler. La Kinoise se

veut être le café de tout le monde, accessible et de qualité.

Comment comptez-vous pérenniser les activités de votre groupe, en général, et de la marque La Kinoise, en particulier ?

Concernant La Kinoise, il est tout d'abord important de réintroduire le café comme boisson à part entière mais aussi de pousser à la consommation locale, notamment avec une campagne de promotion du made in Congo. A cet effet, j'ai réuni d'autres entrepreneurs qui font des produits locaux : confiture, pain, thé, jus, yaourt. L'idée était de faire une vidéo où l'on montre un petit déjeuner avec des produits 100% congolais. On espère que cette vidéo fera écho auprès des ministères de l'Economie ou même de l'agriculture.

Pour pérenniser les activités de La Kinoise et au-delà des entrepreneurs agroalimentaires, il faut soutenir le marché local en mettant en avant le savoir-faire congolais ; éveiller les consciences en quelque sorte. En outre, je ne le dirai jamais assez, industrialiser nos productions pour pouvoir transformer nos matières premières. Nous avons assez de terres fertiles pour nourrir le pays entier si ce n'est le continent. Mais, nos routes délabrées, les nombreux péages entre chaque ville, le manque de machineries nous font passer à côté d'une révolution agricole et industrielle nécessaire au développement du pays et à la sérénité du marché local.

Patrick Ndongidi

MOYEN-ORIENT

Washington et Tel Aviv optimistes sur le rapprochement Israël-pays arabes

En dépit de la réticence de certains pays et de la protestation palestinienne à l'accord historique entre Israël et les Emirats arabes unis annoncé le 13 août dernier, Américains et Israéliens sont convaincus que d'autres pays arabes ou musulmans vont suivre l'exemple d'Abu Dhabi en normalisant leurs relations avec l'Etat hébreux.

Plusieurs analystes pensent que les hésitations actuelles de certains dirigeants du Golfe sont d'ordre tactique et devront prendre fin le moment venu. « Les réticences à la normalisation avec Israël sont tout autant liées aux politiques régionales qu'internes et peut-être à la position de l'Arabie saoudite », première économie du monde arabe, pense Elham Fakhro de International Crisis Group. Ryad, qui ne critique pas l'accord entre Israël et les Emirats, dit plutôt s'en tenir au plan de paix arabe qui conditionne toute normalisation avec l'Etat hébreux à son retrait des territoires palestiniens.

« Mais à long terme, il s'agit peut-être plus d'un ralentisseur du processus de normalisation que d'un changement de cap », souligne Elham Fakhro. « Le Soudan, Bahreïn, Oman, etc... ont renforcé leurs relations discrètes avec Israël ces dernières années, ce processus se poursuivra avec ou sans normalisation formelle », poursuit-il.

De son côté, Aziz Alghashian, professeur à l'université d'Essex, spécialisé dans les relations de l'Arabie Saoudite avec Israël, affirme que « la normalisation entre les Emirats et Israël fait



Jared Kushner et Benjamin Netanyahu

partie de l'élargissement des relations indirectes israélo-saoudiennes ». « Les interactions saoudo-israéliennes augmenteront via les Emirats », soutient-il. Ces points de vue confirment ceux d'autres analystes, selon lesquels le royaume saoudien et Israël se livrent depuis des années à une « danse tranquille » pour bâtir furtivement des relations sur la base d'une animosité partagée contre l'Iran. Un rapprochement favorisé par le prince héritier Mohammed ben Salmane.

C'est dans le but de préserver ces

acquis et de favoriser un réchauffement des relations entre Israël et les pays arabes que le conseiller à la Maison-Blanche, Jared Kushner, séjourne cette semaine au Moyen-Orient, quelques jours seulement après la tournée dans la région du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo. Le gendre de Donald Trump estime que le récent accord entre Israël et les Emirats augure des lendemains meilleurs. « J'espère que nous pourrions utiliser cette percée pour avoir plus de dynamique », souligne-t-il, en référence au processus de paix dans la région.

Plusieurs pays candidats possibles à un rapprochement avec Israël

Depuis l'annonce de l'accord de normalisation entre les Emirats et Israël, parrainé par les Etats-Unis, les spéculations vont bon train. Plusieurs pays dont le Maroc sont cités parmi ceux qui sont les candidats possibles à un rapprochement avec l'Etat hébreux. A ce jour, les Emirats arabes unis sont le troisième pays arabe à établir des relations avec Israël après l'Egypte (1979) et la Jordanie (1994) alors que depuis sa fondation en 1948, Israël a eu des relations tumultueuses avec le monde musulman et arabe.

Lors de sa tournée au Moyen-Orient, le chef de la diplomatie américaine a tenté de convaincre les dirigeants de la région à suivre l'exemple emirati. Rentré aux Etats-Unis, il reste convaincu comme plusieurs membres des partis républicain et démocrate que les pays arabes vont normaliser leurs relations avec Israël. « Je suis très optimiste à l'idée de voir d'autres pays arabes se rallier à cette opportunité, de reconnaître l'Etat d'Israël et de travailler avec lui », indique Mike Pompeo, ajoutant que l'accord qui serait signé à la Maison-Blanche à une

date ultérieure marque la première « étape courageuse d'une série d'accords qui mettront fin à 72 ans d'hostilités dans la région ».

Du côté israélien, l'on assure que des discussions vont se poursuivre avec le Soudan, le Tchad et Oman, après celles que le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a eues ces derniers mois avec les autorités de ces pays. « Ce sont là des rencontres connues. Mais, il y a beaucoup plus de rencontres non médiatisées avec les leaders arabes et musulmans pour normaliser les relations avec l'Etat d'Israël », indique le chef du gouvernement israélien. « Les percées d'aujourd'hui seront les normes de demain, elles ouvriront la voie à d'autres pays qui vont normaliser leurs relations avec Israël », affirme-t-il.

Le gouvernement israélien continue de discuter en secret avec les dirigeants arabes et musulmans d'une normalisation en maintenant le plan Trump pour le Moyen-Orient annoncé en janvier. Ce plan prévoit la création d'un Etat palestinien, mais sur un territoire réduit en Cisjordanie, dont Israël envisage d'annexer une partie (environ 30%).

Nestor N'Gampoula



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

DISPARITION

Le musicien Zizou Zidane conduit à sa dernière demeure

Décédé le 17 août dernier au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville des suites d'un accident vasculaire cérébral à l'âge de 45 ans, l'artiste musicien Waney Pécho dit Zizou Zidane, sociétaire de l'orchestre Extra musica zangul a été inhumé le 29 août au cimetière privé La Grâce A.

Plusieurs artistes musiciens et patrons des orchestres ont assisté à la levée du corps de Waney Pécho. Parmi eux, Roga Roga, patron de l'orchestre Extra musica où il évoluait, Delco Bukary son chef dans son avant dernier groupe Favelas, et Kévin Mbouandé Mbenga, patron de l'orchestre Patrouille des stars, où Waney Pécho, s'est fait connaître au grand public.

Dans son oraison funèbre, Raymond Nti, administrateur secrétaire général du groupe Extra musica, a fait savoir que c'est avec une grande tristesse et une immense douleur que la famille Extra musica est une fois de plus secouée et frappée durement par la disparition d'un être cher, Waney Pécho dit Zizou Zidane, un éminent et talentueux chanteur, pilier et vaillant soldat de la nouvelle ossature du groupe Extra musica. « C'est avec un pincement au cœur qu'au nom de Roga-Roga et du groupe Extra musica je me permets de dire à travers ces mots les derniers adieux à notre ami et compagnon de lutte... », a-t-il déclaré.

Né le 5 avril 1975 à Kinshasa, Waney Pécho, fils de André Waney et de Marie Nguelenguesse, a su, en près de trente ans de carrière

musicale et en quatorze mois au sein du groupe Extra musica, témoigné de la fidélité, du respect, de l'engagement et de la sincérité dans l'exercice de son travail. Il était devenu à travers son parcours, son expérience, ses propositions et innovations, un lieutenant convaincu des zangul, a-t-il poursuivi.

Chanteur émérite, avec une voix sensationnelle et mélancolique, une maîtrise exceptionnelle de la voix et du répertoire, Waney Pécho, nouveau venu chez les Zangul, était à l'écoute, ne se précipitait en rien, s'engageait avec assurance pour une prestation.

En peu de temps, Zizou Zidane a su imprimer le rythme, l'ambiance avec ses collègues et frères d'Extra musica sous la conduite du chef d'orchestre Fiston Boko sous l'autorité de Roga-Roga, président du groupe. Il a marqué sa présence par le style avec ses interventions artistiques notamment dans le dernier maxi single « Patati Patata » à travers les titres « Ninelle de Golden » ou le « Cœur de mwene ».

« Oui Zizou, tu as assuré ton séjour chez les Zangul avec tes prestations aux différents concerts de 2020 notamment le 1 janvier 2020 à la corniche



L'inhumation de Waney Pécho au cimetière privé La Grâce A (crédit photo/DR) de Brazzaville, le 3 mars à la côte sauvage à Pointe-Noire, le 8 mars à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya à Brazzaville et lors de l'enregistrement vidéo du tant attendu live de présentation des musiciens du groupe Extra musica zangul en mai dernier. Zidane a su donner de l'éclat dans son milieu avec son sourire et l'amour du travail... La mort vient d'arracher à notre affection

ce vaillant chanteur; l'un des piliers de la vision et de la programmation d'un futur proche d'Extra musica », a rappelé le secrétaire administrateur général.

S'adressant à l'illustre disparu, mort prématurément, Raymond Nti a dit les mots qu'il faut. Pour lui, Zizou original a été de la lignée d'une renaissance musicale avec l'orchestre Patrouille des stars impulsé par Purhence Etoula Tivot à la fin des affres des événements de 1997. Il était le détonateur avec sa voix lançant « Obus kanga bissaka ».

Secoué par le virus de la séparation, Zizou a choisi de défendre les démunis des Bidonvilles avec Favelas et puis le cœur serré il a tenté une carrière solo avant de se retrouver dans les bras de Roga Roga et Extra musica avec un clin d'œil en 2015 et une déclaration d'amour pour lui et son groupe en juin 2019, a-t-il ajouté. Zizou s'est donné entièrement pour la musique et l'inattendu est arrivé avec sa brutale disparition créant un vide au sein du groupe Extra musica et des mélomanes. « Vas en paix, Zizou Zidane. Que Dieu remplisse ton repos de sérénité. A jamais dans les cœurs des zangul », a conclu Raymond Nti.

Bruno Okokana

SOUDAN

Lancement d'une nouvelle campagne contre la poliomyélite

Suite à l'apparition des cas de poliovirus dérivés d'une souche vaccinale confirmés au Soudan, le ministère de la Santé, avec l'appui de l'Unicef, de l'OMS et du Programme alimentaire mondial, prépare une vaste campagne de vaccination pour cinq millions d'enfants de moins de cinq ans.

La polio a refait son apparition en République soudanaise, après sa disparition depuis plus d'une décennie, selon l'ONU qui a besoin de vingt millions de dollars pour financer la campagne. « Au moins treize personnes ont été affectées par la poliomyélite dans neuf des dix-huit Etats du Soudan depuis l'apparition du premier cas, le 9 août », indique un communiqué du bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha).

Il convient de retenir qu'au sein du système de l'OMS, l'Afrique est divisée entre deux bureaux régionaux. Le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique comprend quarante-sept pays, dont l'Algérie et la majeure partie de l'Afrique subsaharienne. Le bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale comprend sept autres pays d'Afrique dont Djibouti, Égypte, Libye, Maroc, Somalie, Tunisie et le Soudan. La semaine passée, l'Organisation mondiale de la santé

(OMS) avait annoncé plutôt l'éradication de la poliomyélite sauvage dans la région Afrique de l'agence onusienne.

En outre, le poliovirus sauvage de type 2 a été détecté dans des prélèvements relevés dans l'Etat de Khartoum, « ce qui indique l'éventualité d'une large circulation du virus dans le pays », précise l'Ocha. Des cas ont été rapportés aussi en Ethiopie, en République centrafricaine et au Tchad, « ce qui accroît les risques de propagation au Soudan, notamment au Darfour en raison des mouvements de population », précise l'Ocha. Provoquée par le « poliovirus sauvage », la poliomyélite est une maladie infectieuse aiguë et contagieuse qui touche principalement les enfants, attaquant la moelle épinière et pouvant provoquer une paralysie irréversible.

Yvette Reine Nzaba

le gouvernement et les groupes armés signent un accord de paix

Les dirigeants soudanais au pouvoir à Khartoum depuis un an et quatre mouvements de guérilla ont signé, le 31 août, un accord de paix au Soudan du Sud.

L'accord de paix, qui doit mettre fin à dix ans de guerre civile ayant mis le pays à genoux, a été paraphé en deux temps. D'abord avec les mouvements rebelles du Darfour, où la guerre débutée en 2003 a fait dans les premières années au moins trois cent mille morts et 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU. Puis avec le mouvement rebelle du Kordofan-Sud et du Nil Bleu, où la guerre a affecté un million de personnes. Cet accord stipule que les mouvements armés devront à terme être démantelés et que leurs combattants devront rejoindre l'armée régulière, qui sera réorganisée pour être représentative de toutes les composantes du peuple soudanais. Les négociations de paix entamées depuis un an étaient la priorité du nouveau gouvernement de Khartoum. Douze mois auront été nécessaires pour arriver à cet accord, tant était profonde la méfiance et ardu les dossiers. Lors de la déclaration de Juba en septembre (2019), tout le monde s'attendait à ce que la paix soit signée dans les deux ou trois mois, mais « nous nous sommes aperçus que les questions étaient d'une rare complexité », a déclaré le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok.

Après l'échec de plusieurs accords de paix, comme celui de 2006 à Abuja, au Nigeria, et celui de 2010 au Qatar, les belligérants ont compris qu'il ne s'agissait pas seulement d'une question de sécurité. Ils sont allés au fond des problèmes qui empoisonnent le pays depuis son indépendance en 1956. Avant la cérémonie officielle de lundi, les représentants des différentes parties avaient apposé le week-end leurs initiales sur les huit protocoles constituant l'accord de paix : sécurité, propriété foncière, justice transitionnelle, réparations et compensations, développement du secteur nomade et pastoral, partage des richesses, partage du pouvoir et retour des réfugiés et des déplacés.

Signalons que deux groupes rebelles : le Mouvement de libération du Soudan (MLS) d'Abdelwahid Nour et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (SPLA-N) d'Abdelaziz al-Hilu n'ont pas participé à la signature de cet accord de paix.

Y.R.Nz.

« Au moins treize personnes ont été affectées par la poliomyélite dans neuf des dix-huit Etats du Soudan depuis l'apparition du premier cas, le 9 août »

OBSÈQUES DE PASCAL LISSOUBA

Office classique à la cathédrale Saint Jean-Baptiste de Perpignan en France

Une semaine après son décès, Pascal Lissouba, 88 ans, a été inhumé lundi 31 août dans le cimetière de Perpignan, dans la stricte intimité familiale.

Avant ce moment réservé à Jocelyne Lissouba, la famille et aux très proches, dès 14 h 30, dans le respect des mesures barrières et la distanciation physique, une célébration religieuse en sa mémoire a constitué le temps fort du service solennel en hommage à l'ancien chef d'État qui a dirigé la République du Congo durant 5 ans.

La cérémonie a démarré avec des chants gospels et les discours de la fille aînée du défunt.

Elle s'est déroulée sans heurts en présence de la famille, de plusieurs personnalités politiques et de la société civile, venues faire leurs adieux à Pascal Lissouba. Le Congo a été représenté par son ambassadeur en France, Rodolphe Adada, ayant à ses côtés le maire de Perpignan Louis Aliot.

Plusieurs membres de l'UPADS, parti fondé par Pascal Lissouba, ont effectué le déplacement. Pour Mariotti Ouabari, ancien ministre de la Justice, c'était l'occasion de réaffirmer son appartenance à ce parti, et de s'exprimer en ces termes : « Pour toujours, nos pensées seront en lui... Jamais, nous ne l'oublierons ».

Dans son homélie, le curé représentant Mgr Norbert José Henri Turini, archevêque de Perpignan, a cité plusieurs moments de la carrière de l'ancien président. Il a notamment mentionné le parcours d'un homme d'État visionnaire, soucieux d'honorer la célébration de la grandeur de l'engagement. Il a décrit un Pascal Lissouba cultivé, toujours prêt à partager ses connaissances en sciences et technologies.

Après la bénédiction du corps de Pascal, l'assistance s'est approchée du cercueil, chacun se contentant de se recueillir suivant sa tradition laïque ou chrétienne.

Puis son cercueil a quitté l'église pour la dernière demeure provisoire au cimetière de Perpignan, suscitant une vive émotion de l'assistance. Il vivait depuis quelques années au Mas Llaro à Perpignan.

Marie Alfred Ngoma

L'Upads rend un dernier hommage

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a organisé, le 31 août à Brazzaville, une cérémonie de recueillement et d'hommage en mémoire de son président fondateur, décédé le 24 août à Perpignan, en France, à l'âge de 89 ans.

Président de la République du Congo de 1992 à 1997, le Pr Pascal Lissouba a été inhumé provisoirement ce lundi dans le sud de la France en attendant le rapatriement de ses restes mortels. Au Congo, l'Upads, le parti politique qu'il a créé en 1991, lui a rendu un dernier hommage à son siège, situé au quartier Diata, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.

En effet, la cérémonie, présidée par le premier secrétaire par intérim de l'Upads, Marcel Nzondo, a été marquée par un culte religieux officé par le pasteur Sylvain Ndolo de l'église évangélique du Congo, paroisse du centre-ville, et le recueillement proprement dit.

Selon l'officiant religieux, le Pr Pascal Lissouba fut un fervent protestant, membre de l'EEC et paroissien de Plateau. « Pendant son règne, ceux qui le côtoyaient en tant que chrétien, nous ont dit qu'ils quittaient le Palais présidentiel à pied et allait au petit temple ex-Trésor pour communier avec ses frères et sœurs dans la foi en Jésus-Christ. C'est la raison qui fait que nous soyons ici », a témoigné le pasteur Sylvain Ndolo, sollicitant une prière pour la consolation des familles chrétiennes, biologique et politique de l'illustre disparu, ainsi que le retour en paix de ses restes mortels au moment opportun. C'est, en effet, dans la charpente ardente, dressée dans la salle de conférences du siège du parti, habillée pour la circonstance en vert-blanc que des militants et sympathisants de l'Upads, des invités ainsi que des membres de la famille de Pascal Lissouba se sont inclinés devant sa mémoire.

Ils ont dit...

Le président du comité de coordination des obsèques, Marcel Nzondo, représentant le premier secrétaire : « Pascal



Vue de la salle Adiac

Lissouba est un homme de paix, des sciences, d'État, un visionnaire. C'est un très grand vide que nous ne pourrions jamais combler; mais avec la force montante des jeunes, nous y parviendrons. C'est un legs qu'il nous a fait et nous devons l'entretenir. »

Clément Mierassa, ancien ministre et président du Parti social-démocrate congolais : « Homme des sciences, j'ai retenu qu'il aimait beaucoup le dialogue, le travail et qu'il avait une grande et belle vision pour le Congo, traduite à travers quelques phrases comme faire du Congo une petite Suisse. Je crois que nous garderons surtout de lui son aspect nationaliste qui s'est caractérisé par la renégociation des accords pétroliers qui a abouti à ce que nous appelons aujourd'hui le contrat de partage de production. Il laisse un héritage inestimable au Congo, à la jeunesse et je souhaite que nous en tirions énormément profit tant du point de vue politique que scientifique. »

Alain Akouala Atipault, ancien ministre de la Communication et des Zones économiques spéciales : « Nous sommes une jeune nation en croissance. Et dans la construction d'une nation, il y a des moments de dépassement, de

communauté et des moments de transcendance. Je crois que la disparition du président Pascal Lissouba doit être un de ces moments. Je souhaite vivement que cette inhumation à Perpignan soit véritablement provisoire afin qu'il puisse revenir sur la terre et soit inhumé avec tous les honneurs dus à son rang. C'est un homme qui avait une vision réelle de notre pays. »

Secrétaire d'État chargé de la science et de la technologie de 1993 à 1995, Bonaventure Mbaya a été également le dernier ministre de la Jeunesse et des Sports de Pascal Lissouba. « Je me réclame comme un héritier de Lissouba à double titre. Au plan universitaire, j'ai été formé par lui, car je suis biochimiste, généticien grâce à lui. C'est lui ensuite qui m'a parrainé pour rentrer au Centre national de recherche scientifique en France en qualité d'attaché de recherche. C'est encore grâce à lui que j'ai été nommé enseignant à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar en 1989-1990. ... Il faudrait que la nation tout entière lui rende un hommage pour avoir été le premier président élu démocratiquement et surtout pour l'ambition et la vision qu'il avait pour le Congo. »

Parfait Wilfried Douniama

POOL

Soixante jeunes producteurs à former en agroforesterie

La ministre de l'Économie forestière, Rosalie matondo et le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Maleye Diop, ont signé le 31 août à Brazzaville, un accord de partenariat relatif à la mise en œuvre du projet « renforcement des capacités des jeunes producteurs des localités de Mbandza Ndounga et Loumo dans le département du Pool. »

Financé par le Japon, à hauteur de trente-deux millions neuf cent vingt-cinq mille cinq cent cinquante FCFA, ce projet est d'une durée de six mois renouvelables. Il a pour objectif de susciter l'esprit d'entrepreneuriat auprès des jeunes sans emploi de ces deux localités, par le renforcement de leurs capacités opérationnelles dans les domaines d'agroforesterie et de la production des biens et services connexes.

« J'attire l'attention des responsables et techniciens du Centre de valorisation des produits forestiers non ligneux qui seront mobilisés pour assurer l'assistance technique dans le cadre de ce projet, d'être rigoureux à chaque étape d'implémentation, afin que les résultats soient effectifs », a indiqué la ministre de l'Économie forestière avant d'ajouter que « ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions



Les deux autorités signant le protocole d'accord/DR

ouvrir la porte à de nouvelles initiatives dans d'autres localités, toujours avec l'appui de nos partenaires. »

Pour le représentant résident du Pnud au Congo, Maleye

Diop, ces activités, axées sur une approche de transfert de connaissances, devront à terme, contribuer à l'autonomisation des jeunes, à l'amélioration de leurs conditions de vie,

et au développement socioéconomique des localités concernées. « D'autres activités complémentaires seront mises en œuvre avec les partenaires des départements ministériels en

charge des femmes, des jeunes et du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants », a-t-il précisé.

Notons que le Pool est l'un des départements du Congo, actif non seulement dans l'agriculture itinérante; mais aussi pourvoyeur du charbon de bois, de sciage artisanal, de fabrication des mortiers et autres bois de sculpture. Les pratiques de déforestation impactent négativement les zones de captage des eaux et les forêts tropicales des bassins hydrographiques affluents du Bassin du Congo.

L'accord signé entre les deux parties s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de la paix par la promotion du relèvement socio-économique, le dialogue, l'éducation et la promotion d'opportunités au bénéfice des jeunes dans les zones affectées par la crise sécuritaire.

Lopelle Mboussa Gassia

PROJET DURQUAP

Les consultants présentés au bureau exécutif du conseil municipal

L'équipe de coordination du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) a procédé, le 31 août à Brazzaville, à la présentation aux membres du bureau exécutif du conseil départemental de deux consultants pour la maîtrise d'œuvre sociale, l'adressage et l'observatoire urbain.

Pour Germain Oumba, conseiller à l'urbanisme et au logement du maire de la ville, point focal du projet Durquap, la présentation de ces deux consultants permettra de façon pratique de régler le problème d'adressage dans la ville de Brazzaville. « Il s'agit ici de faire la mise à jour de tous les avenues et rues de Brazzaville, marquer la numérotation de manière à ce que cela soit identifiable visiblement. Pour ce qui est de l'observatoire urbain, il permettra à la maire de Brazzaville de recueillir toutes les données nécessaires pour faciliter l'accès à l'information », a-t-il indiqué.

Il sera également question de former les agents municipaux et des élus locaux afin qu'ils s'approprient le projet en vue de le pérenniser. Les deux consultants retenus vont également accompagner la mairie dans le cadre de la formation des ressources humaines, de la réalisation de l'adressage et la mise en place d'un observatoire urbain.



Le présidium des travaux/Adiac

Le coordonnateur du projet Durquap, Batounguidio, a fait savoir que l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services de base des populations des quartiers précaires ciblés à Brazzaville et Pointe-Noire, c'est l'objectif du projet. A cela s'ajoute le renforcement des capacités du gouvernement en matière de gestion et de restructuration urbaine. « Pour la mise en œuvre du projet, nous avons contacté un maître

d'œuvre sociale qui a pour mission d'assurer l'accompagnement social des plans et l'assistance technique pour le transfert des compétences de maître d'œuvre sociale au niveau des mairies de Brazzaville et de Pointe-Noire », a-t-il expliqué.

Face aux défis multiples d'urbanisation accélérée auxquels sont confrontés les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, Batounguidio a signifié que le gou-

vernement préconise de mettre en place un dispositif pour encadrer la planification et le développement urbain. A cet effet, le projet Durquap propose la mise en place tant au niveau de l'administration centrale que périphérique d'un dispositif intégré permettant de mobiliser l'information.

A l'ouverture de la séance de travail, le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, président du conseil départemental

et municipal, a salué le groupe de la Banque mondiale pour son soutien financier au projet. « Nous serons avec vous pour la conduite de ce projet qui permettra l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base et surtout le renforcement des capacités des agents et conseillers municipaux », a-t-il déclaré.

Il est attendu, entre autres, l'adoption de la stratégie d'appropriation de la maîtrise d'œuvre sociale à Brazzaville et Pointe-Noire, la validation du plan de communication sur les activités d'adressage, la mise en place d'un système d'information intégrant des applications d'adressage au niveau de la fiscalité locale pour l'identification et le recouvrement d'impôts, de recettes et des taxes municipales.

Le projet Durquap est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale à hauteur de 80 millions de dollars soit environ 48 milliards de francs CFA.

Gloria Imelda Lossele

AVIS DE RECRUTEMENT

MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL ET IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER DE LA PLACE, RECHERCHE POUR SON SIÈGE À BRAZZAVILLE:

Poste 1 : comptable (Comptabilité Générale)

Sous la supervision du chef-comptable, le comptable aura pour principales missions :

- Participer à la tenue de la comptabilité générale ;
- Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations ;
- Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.

T.A.F :

- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler ;
- Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non ;
- Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude_Asset » ; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées ;
- Editer la liste des immobilisations acquises ;
- Editer l'Etat de synthèse des immobilisations ;
- Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque ;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions ;
- Faire la mise à jour des immobilisations en cours ;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions ;
- Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre ;
- Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre ;
- Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées ;
- Autres tâches :

- Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement ;
- Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.

Profil:

- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins

trois (03) ans dans le métier dans un cabinet d'expertise comptable ou une banque.

- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances ;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un.

Savoir-faire:

- Avoir la pratique de la réglementation COBAC ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...) ;
- Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes... Savoir-être :
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

Poste 2 : Fiscaliste

Sous la supervision du Directeur Adjoint des finances et de la comptabilité, le fiscaliste aura pour principales missions :

- Mettre en place une veille fiscale ;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils ;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes ;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.

T.A.F :

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées ;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers ;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe ;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû ;

- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS ;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS ;
- Autres tâches :
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois ;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales / Sociales et la comptabilité ;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.

Profil:

- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier dans un cabinet d'expertise comptable / de fiscalité ou une banque ;
- Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes ;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout supplémentaire.

Savoir-faire:

- Avoir la pratique de la réglementation COBAC ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...) ;
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...

Savoir-être:

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

Composition des dossiers de Candidatures :

- CV, Lettre de motivation et dernier Diplôme légalisé.
- Date limite de dépôt des dossiers de candidatures :
 • Au plus tard le 10 Septembre 2020 à 17 heures, à l'adresse suivante : recrutement.talent@gmail.com
 Aucun dossier ne sera accepté, passé ce délai.

BRAZZAVILLE

Les voiries urbaines se réhabilitent, les érosions attendent

Elu maire de Brazzaville le 22 mai 2020, Dieudonné Bantsimba a totalisé cent jours à ce poste. Son plan d'actions, reposant sur dix axes à réaliser en deux ans, s'exécute comme en témoignent les travaux d'amélioration du circuit routier urbain. A côté, nombre de défis environnementaux : érosions, occupation anarchique, ensablement restent à relever.

Le jour de son élection le 22 mai 2020, le maire de Brazzaville a pris l'engagement d'améliorer, entre autres, le réseau routier et le système des transports urbains de la capitale, de faire respecter les règles d'urbanisme en tenant compte de la gestion de l'environnement. « Notre ambition est de recréer les portes de raccordement de tous les quartiers au moyen des voiries urbaines qui vont désormais bénéficier d'un programme d'entretien exécuté à des cadences régulières », expliquait Dieudonné Bantsimba.

Après le discours, les actions ont commencé à se réaliser sur le terrain à travers les travaux d'aménagement et de bitumage des voiries urbaines. Il s'agit notamment de la voie qui va relier le quatrième arrondissement Mougali au septième Mfilou en passant par le rond-point dit de la frontière et le quartier Makazou longtemps enclavé, de la route Djiri reliant les quartiers Makabandilou à Ngamakosso en passant par la société Ragec... Au rond-point Mouhoumi et un peu partout dans la ville, les chantiers sur le circuit routier sont en cours d'exécution. « Le travail qui se fait au niveau des artères de Brazzaville est appréciable car lorsque les routes sont bonnes nous avons de moins en moins de pannes », indiquent bon nombre de transporteurs en commun tandis que d'autres se plaignent des embouteillages monstres causés par la fermeture des artères en cours de réhabilitation qui fait perdre en temps et en recette en ces moments où le nombre des passagers est réduit dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19.

Erosions

Parmi les problèmes environnementaux auxquels le conseil départemental et municipal de



Réhabilitation de l'avenue Loutassi/Photo DR

Brazzaville est appelé à faire face figurent les érosions dont près de 800 têtes sont identifiées dans la capitale et sa périphérie nord, selon une étude américaine publiée en mars 2019. Ces érosions rendent la vie difficile aux populations, réduisent à néant les efforts des pouvoirs publics car elles détruisent habitations et infrastructures routières en laissant derrière elles les sans-abris et du travail à refaire. A côté de l'érosion de Ngamakosso qui vient d'être traitée, une autre s'est déclarée vers l'arrêt, près de l'école primaire dudit quartier. En cas de pluie, les dégâts vont s'en suivre puisque la route elle-même est à nouveau menacée. Au niveau de l'avenue de la Révolution à Djiri, l'érosion dit « kahounga » ayant déjà rasé des habitations, en menaçant les pylones d'électricité n'est toujours pas traitée. Une entreprise de la place se débat à endiguer la situation mais, pendant toute la saison sèche elle n'a pas été visible et n'a repris le travail qu'à peine quatre jours, rapportent les populations riveraines.

Dans l'étude ici évoquée, les experts américains ont proposé des pistes de solutions pour endiguer ce phénomène environnemental. Selon eux, pour pré-

venir les érosions et restaurer les sites érodés, il est important de maintenir et rétablir la capacité d'infiltration des sols sableux. Une fois la capacité d'infiltration consolidée, elle permettra de ralentir et d'enfouir les eaux de ruissellement; car la réalité de terrain révèle que les érosions sont aussi causées par les travaux inachevés des canalisations. Les travaux de drainage structurés doivent être réalisés pour acheminer les eaux de ruissellement vers des emplacements qui n'entraîneront pas le phénomène d'érosion ou ne l'aggraveront pas.

Par ailleurs, la même étude exhorte les autorités compétentes à veiller à l'application stricte des règlements portant sur la planification de l'utilisation des terres pour s'assurer que leur aménagement respecte les plans de gestion des eaux de ruissellement. Aussi, étant donné l'importance des eaux souterraines comme source d'eau potable, les experts proposent de tester la qualité de l'eau afin de déterminer la probabilité de contamination par les déchets ménagers utilisés pour freiner la progression des phénomènes d'érosion.

Occupations anarchiques,

inondations, ensablement

En dehors des érosions, les inondations et l'ensablement font partie des phénomènes environnementaux à résoudre. Avant d'apporter les solutions durables, le gouvernement a commencé par interdire les lotissements des zones périphériques. « Désormais, il est interdit de procéder au lotissement des zones périphériques de toutes les villes du Congo jusqu'à nouvel ordre », indiquait le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, s'adressant aux membres de la Fédération des terriens, le 14 janvier 2020 à Brazzaville.

Les occupations anarchiques et d'autres facteurs allant à l'encontre des règles d'urbanisme sont épinglés parmi les causes de ces phénomènes notamment les inondations et l'ensablement. En se penchant sur le curage des collecteurs pour faciliter les coulées d'eau et éviter les inondations, la mairie de Brazzaville n'est pas allée plus loin parce que confrontée à l'épineux problème d'occupation anarchique et les coûts élevés des expropriations. C'est le cas des rivières Tsiémé et Kélé-Kélé à Talangai. « Nous avons de sérieux soucis pour faire passer les engins et

aménager cette rivière comme nous avons fait pour Madoukou à Ouenzé et Poto-Poto et à la Mfoa », répondait le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, à une question d'un chef de quartier de Talangai.

Le président du Conseil départemental et municipal a souligné que l'expropriation de ladite zone coûte plus cher que les travaux. Face à la situation économique et financière que traverse le pays, il est question, selon lui, de tout modifier en ayant à l'esprit l'objectif de soulager tant soit peu les peines des populations en attendant que l'expropriation soit faite.

L'application stricte de la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains peut aider à résoudre plusieurs problèmes causés par les occupations anarchiques. Ladite loi définit, en effet, comme zones non constructibles les montagnes sablonneuses, les zones sablonneuses dont la pente est supérieure à 5%, les versants des montagnes sablonneuses, les aires protégées, les zones marécageuses, d'érosion, d'éboulement, d'affaissement, d'inondation, de sable mouvant. « Même quand l'administration interdit d'occuper ou de construire, dès que le maire ou l'agent technique tourne le dos, on fait monter les édifices, et on vit ce que nous vivons aujourd'hui », a dénoncé Dieudonné Bantsimba.

Les travaux se poursuivent

La réhabilitation du circuit routier suit son cours à travers la capitale. Certains tronçons réaménagés sont ouverts à la circulation. Avec la saison de pluies qui pointe à l'horizon, les usagers auront le temps d'apprécier leur capacité à résister à certaines intempéries.

Rominique Makaya

INVESTISSEMENTS

Le rapport Doing Business suspendu pour « irrégularités dans les données »

En raison « d'irrégularités dans les données », relayées dans les rapports Doing Business 2018 et 2020, publiés en 2017 et 2019, la Banque mondiale a suspendu le rapport 2020. Un audit est en cours, a-t-on appris.

Prévu en octobre, le rapport Doing Business 2021 sera ainsi retardé. La Banque mondiale a annoncé la suspension de la publication, en raison d'« irrégularités dans les données » dans les rapports 2018 et 2020, respectivement publiés en octobre 2017 et 2019, a-t-elle écrit, dans un communiqué. L'objectif étant de retracer les incohérences

et de garantir « l'intégrité et l'impartialité des données » relayées par l'institution bancaire. Des experts ont été sollicités pour procéder à un examen et une évaluation des changements de données survenus après le processus d'examen des données institutionnelles pour les cinq derniers rapports. De plus, un audit interne indépen-

dant sera réalisé au niveau des processus de collecte et d'examen des données. La suspension de la publication restera en vigueur le temps de l'évaluation, a indiqué la Banque mondiale, sans en préciser la durée.

« Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a été informé de la situation, tout comme les

autorités des pays les plus touchés par les irrégularités dans les données. [...] Nous agirons sur la base des résultats et corrigerons rétrospectivement les données des pays les plus touchés par les irrégularités », indique le communiqué de l'institution de Bretton Woods sans préciser les pays concernés par ces irrégula-

rités. C'est la première fois que la publication du rapport Doing Business est suspendue. Cette étude était devenue un outil de référence pour les investisseurs à travers le monde, mais aussi un objet de critiques, parfois considéré comme « un outil d'influence à la faveur de certains ».

Noël Ndong

MUSIC IN AFRICA LIVE

L'appel à projets prend fin en septembre

Dans une volonté de soutenir les musiciens et l'industrie de la musique à faire face aux défis et effets de la Covid-19 sur leurs activités, la fondation Music in Africa (Miaf) a lancé le projet « Music in Africa Live (Mial) », auquel les entreprises et organisations africaines peuvent postuler jusqu'au 26 septembre.

Des milliers de musiciens africains ont été affectés par la pandémie de Covid-19, qui a causé des fermetures des lieux de spectacles et des restrictions sans précédent sur tout le continent. Vivant traditionnellement des spectacles et festivals, les musiciens et professionnels africains de l'industrie font face aujourd'hui à une précarité extrême. Soutenu par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, la Siemens Stiftung et le Goethe-Institut, le projet « Music In Africa Live » est l'un des nouveaux projets que la fondation Miaf lance cette année pour leur soutenir.

Concernant toute l'Afrique, cette initiative vise à fournir un accompagnement financier aux opérateurs du secteur de la musique, afin de leur permettre de créer des spectacles de haute qualité ainsi que de promouvoir, commercialiser et présenter leur contenu à un public international élargi, principalement en version numérique et d'assouplir la création et la diffusion de contenus éducatifs en vue d'améliorer les compétences et de permettre aux professionnels de s'adapter aux besoins de l'industrie musicale en évolution.

Pour ce faire, le projet Mial proposera simultanément deux types de financement, à savoir des aides aux show cases (vitrine d'exposition) en ligne



La chanteuse congolaise Oupta lors d'un concert à Brazzaville-DR

pour permettre aux musiciens de tirer un revenu de leurs prestations, et des aides au renforcement des capacités pour soutenir des projets de développement de compétences essentielles pour les professionnels utilisant des moyens numériques.

En pratique, les aides aux show cases soutiennent la production de concerts numériques live de haute qualité avec des musiciens africains, en mettant l'accent sur les productions professionnelles qui offrent aux participants une réelle visibilité

et des opportunités, notamment en matière d'export. Les aides au renforcement des capacités, quant à elles, visent à soutenir les initiatives numériques qui développent des compétences critiques pertinentes pour les professionnels de la musique

afin de faire face aux nouveaux défis et aux transformations de l'industrie, en particulier ceux introduits par la pandémie.

Selon Eddie Hatitye, directeur de la Miaf, le Music In Africa Live répond concrètement à certains défis auxquels sont confrontés les musiciens au quotidien. « La capacité à générer des revenus et à se développer est extrêmement importante pour chaque professionnel de la musique, surtout en cette période où tout semble s'être arrêté. Nous espérons que de nombreuses personnes saisiront cette opportunité et l'utiliseront pour s'ouvrir à de nouvelles perspectives », a-t-il souligné.

Notons que les organisateurs ne reçoivent que les candidatures des organisations ou entreprises, à condition que les projets soumis soient en mesure de bénéficier principalement aux musiciens en leur offrant des opportunités rémunératrices en matière de prestation, d'exposition et de développement de compétences, pour les projets de renforcement des capacités. Le projet « Music in Africa Live » soutiendra les projets mis en œuvre entre le 15 octobre et le 15 décembre de cette année.

Merveille Atipo

ARBITRAGE DU SPORT

Affaire Ondono-Ligue de karaté de Brazzaville renvoyée au 5 septembre

La Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas) devrait trancher le 29 août le litige qui oppose Fernand Romain Ondono à la Ligue de karaté de Brazzaville. Mais par défaut de composition, l'audience n'a pas eu lieu.

Cette audience a été finalement repoussée au 5 septembre parce que les nouveaux arbitres qui composent l'actuel bureau de la Ccas n'ont pas encore prêté serment. Ils pourront le faire ce vendredi sauf changement de dernière heure. « Ils n'ont pas prêté serment avant de prescrire. Ils doivent d'abord le faire pour ne pas que la sentence arbitrale puisse encourir la nullité », a commenté Fernand Romain Ondono.

Candidat à la présidence de la Ligue de Karaté de Brazzaville lors des élections du 28 septembre, ce dernier avait saisi la Ccas pour dénoncer les multiples irrégularités ayant entaché la préparation et la tenue de l'assemblée générale électorale à l'issue de laquelle Constantin Nganongo Itoua a été réélu. « Nous n'étions pas entendus sur les éléments de validité de l'élection. La Ccas avait rendu une sentence arbitrale en ordonnant la suspension de l'assemblée générale électorale du 28 septembre 2019. Cette sentence a été règlementairement signifiée par un huissier de justice à la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires et à la Ligue. Les dirigeants de la Ligue ont fait un coup de force en tenant l'assemblée générale électorale au mépris des dispositions légales », a-t-il expliqué.

Fernand Romain Ondono a dénoncé comme irrégularité la décision portant convocation de l'assemblée générale électorale, la composition du corps électoral ainsi que le vote à main levée. Ce mode de scrutin approuvé par la fédération, va d'après lui, à l'encontre de la

circulaire n°143 du 1er août 2016 relative à l'organisation des assemblées générales en vue du renouvellement des instances fédérales pour l'olympiade 2016-2020 et des statuts de l'Union des fédérations africaines de karaté qui consacrent le bulletin secret comme mode de scrutin. « Cette insistance à retenir la main levée comme mode de scrutin a simplement pour objectif de bannir les élections libres et démocratiques afin de sanctionner, comme en 2013, les votants supposés être du camp adverse », a commenté le plaignant dans sa plaidoirie.

Réagissant à sa convocation à la Ccas une année après sa réélection, le président de la Ligue de karaté de Brazzaville a justifié qu'il avait convoqué l'assemblée générale électorale sur instruction de la fédération. Constantin Nganongo Itoua qui se dit serin, a, par ailleurs, déclaré que seuls la fédération et le représentant du département des sports, présents le jour de l'assemblée, étaient habilités à constater les irrégularités. « Si les deux qui étaient sur place valident l'élection, est-ce que le président de la Ligue qui défendait son bilan avait-il le droit de sursoir une assemblée générale électorale en constatant lui-même des irrégularités ? C'est le bureau exécutif de la fédération et le représentant du département des sports qui peuvent les remarquer », a-t-il souligné. C'est donc le samedi qu'on saura si la Ccas abrègera ou non son mandat à la tête de la Ligue de karaté de Brazzaville en annulant son élection.

James Golden Eloué

DISPARITION

Stephen Tataw décoré à titre posthume

Décédé le 31 juillet à Yaoundé, à l'âge de 57 ans des suites d'une maladie, l'ancien capitaine des Lions Indomptables a été inhumé le 29 août au cimetière catholique de Mvolyé.

La cérémonie d'adieu qui s'est déroulée au Palais des sports de Yaoundé a connu la participation de ses anciens coéquipiers à la sélection notamment Roger Milla avec qui ils ont disputé deux phases finales de la Coupe du monde. Samuel Eto'o en sa qualité de représentant du président de la Confédération africaine de football y était également présent.

L'homme aux 43 sélections avec les Lions Indomptables du Cameroun a gagné la Coupe d'Afrique 1988. Stephen Tataw a été le capitaine de la génération d'orée qui avait vu le Cameroun être la première sélection africaine à se hisser en quart de finale de la Coupe du monde 1990 en Italie. Le Cameroun s'imposait en ouverture devant l'Argentine de Diego Maradona 1-0 avant de battre la Roumanie 2-1 et concédé une défaite 0-4 face à l'Union soviétique. Qualifié pour les huitièmes de



finale, le Cameroun l'emporte devant la Colombie 2-1 puis s'est fait éliminer en quart de finale par l'Angleterre 2-3 après prolongation. Tataw a ensuite disputé la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis sans connaître le même succès. Lors de sa deuxième expérience, le Cameroun a été éliminé au premier tour.

Né le 31 mars 1963 à Yaoundé, il a débuté sa carrière au Tonnerre Yaoundé avant de

rejoindre Olympique Mvolyé en 1991. Il signe en 1994 aux Tosu Futures au Japon et serait d'après certaines sources le premier footballeur professionnel né en Afrique à exercer dans ce pays. Il s'était reconverti dans l'administration du football à la fin de sa carrière. L'ancien capitaine des Lions Indomptables a été décoré à titre posthume Commandant de d'ordre de valeur par le représentant du président de la République. Selon un proverbe camerounais, un lion ne meurt jamais mais il dort comme pour ainsi dire qu'on

ne peut jamais oublier les figures historiques du pays dont Stephen Tataw en fait désormais partie. Stephen Tataw, rappelons-le, a eu pour coéquipiers en sélection Roger Milla, François Oman Biyik, Kana Biyik Thomas Nkono, Joseph Antoine Bell, Emmanuel Kundé, Benjamin Massing, Cyrille Makanaki, Louis Paul Mfédé...

J.G.E

REPRISE DES COMPÉTITIONS DE HANDBALL

La Cahb présente un nouveau protocole sanitaire

Le comité exécutif de la Confédération africaine de handball (Cahb) a étudié, validé et présenté le nouveau protocole sanitaire, un document qui facilitera le déroulement des compétitions, malgré le coronavirus. C'était lors de sa réunion du 26 août dernier, par visioconférence.

En cette période de crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus, Covid-19, les structures en charge des disciplines sportives multiplient les stratégies pour faciliter le retour des athlètes sur l'aire de jeu. La Cahb a publié dans cette vision un guide de santé intitulé « Protocole sanitaire ».

Ce document retrace et prépare les conditions ainsi que les modalités du déroulement des compétitions continentale et nationale de la discipline, notamment les procédures relatives à l'hygiène et la sécurité, ainsi que les processus opérationnels qui seront appliqués lors de l'organisation des compétitions de la Cahb.



Abo Sport, l'un des représentants congolais aux compétitions africaines attend toujours la relance des activités sportives/Aliac

Ce guide sanitaire entrera en vigueur dès la prochaine compétition, en l'occurrence le Championnat d'Afrique des clubs champions qui se tiendra en Égypte, en novembre prochain. Il définit les procédures sanitaires et pourra subir des modifications en cas de

besoin. « Ce protocole pourra être complété en temps utile par des directives opérationnelles spécifiques couvrant soit des aspects de son application pratique, soit des compétitions en particulier », peut-on lire sur le site de la Cahb.

Selon ce document, il sera obligatoire pour l'ensemble des fédérations participantes à une compétition ainsi que pour leurs délégations de respecter ce protocole et toutes les directives y relatives, comme condition de participation aux futures compétitions de la continentale.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 2^e journée

Auteur d'une entrée en jeu remarquée lors de la première journée, Eduardo Camavinga a encore frappé les esprits en marquant un bijou face à Montpellier : un relai sur Maouassa, puis une percée ponctuée d'une feinte de corps et d'un tir du gauche dans le petit filet opposé (77^e). Une semaine folle pour le natif de Cabinda, devenu vendredi le plus jeune joueur appelé en équipe de France depuis 1945.

Christ-Emmanuel Faitout Maouassa et Steven Nzonzi étaient également titulaires. Rennes l'emporte finalement 2-1.

Warren Tchimbembé est resté sur le banc lors de la défaite de Metz face à Monaco (0-1). Sans Jordi Mboulani Chrislain Matsima, absent en réserve.

Saint-Etienne bat Lorient 2-0. Yann M'Vila est entré à la 71^e. Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe des Merlus.

Stanley Nzoki est resté sur le banc lors du succès de Nice à Strasbourg (0-2).

Belgique, 4^e journée, 1^{er} division

Privé de Guy Mbenza, absent plusieurs semaines en raison d'une fissure à l'adducteur, le Cercle de Bruges est battu à domicile par Courtrai (0-1).

Eupen partage les points avec Saint-Trond (1-1). Sans Senna Miangué.

Belgique, 2^e journée, 2^e division

Lierse bat le RWDM 4-2. Titulaire, Scott Bitsindou a été averti à la 30^e. Jordan Massengo n'était pas dans le groupe bruxellois.

Bulgarie, 4^e journée, 1^{er} division

Entré à la 62^e, alors que Ludogorets était tenu en échec à Etar, Mavis Tchibota est impliqué sur l'ouverture du score à la 79^e. Puis inscrit, d'un enroulé du droit, le 2-0 à la 90^e. Score final pour le champion en titre, qui reprend la tête du classement. Pour l'international congolais, il s'agit, déjà, du troisième but de la



La percée victorieuse d'Eduardo Camavinga face à Montpellier (AFP/Damien Meyer)

saison (2 en championnat et 1 en préliminaire de la Ligue des champions).

Ecosse, 6^e journée, 1^{er} division

Kilmarnock étrille Dundee United (4-0). Remplaçant, Clevid Dikamona est entré en jeu à la place de Findley à la 29^e. Une première victoire de la saison qui fait du bien au moral.

Suisse, 3^e journée, 4^e division, groupe 1

Titulaire en soutien de l'attaquant de pointe, Matt Moussilou marque sur penalty à la 88^e et permet à Meyrin d'arracher le nul 2-2 face à Terre Sainte. Le deuxième but de la saison, après l'ouverture du score face à l'Olympique de Genève, pour l'in-

sable attaquant de 38 ans.

Ligue 2

La deuxième journée de Ligue 2 a débuté cet après-midi par les matches Caen-Ajaccio et Nancy-Guingamp. Suite et fin ce soir avec plusieurs Diables rouges concernés: Mayembo, Saint-Louis, Passi et Goteni.

Ligue 2, 2^e journée

Caen a battu Ajaccio ce samedi après-midi (1-0). Prince Oniangue (solide) et Bevic Moussiti Oko (privé d'un penalty à la 64^e pour une poussette de Webber) étaient tous deux titulaires, comme le jeune Kélian Nsona, remplacé à la 90^e+4. Jason Ngouabi Lougagui est res-

té sur le banc, tandis qu'Herman Moussaki n'était pas dans le groupe. Alexandre Beka Beka, sorti sur blessure lors de la première journée, est à l'infirmerie.

Sans Congolais sur la feuille de match, Nancy et Guingamp se neutralisent (2-2). Les Lorrains Warren Bondo et Mons Bassouamina sont à disposition de la réserve, tandis que le Costarmoricain Morgan Poaty est en instance de départ.

Le Havre bat Amiens sans briller (1-0). Fernand Mayembo, titulaire dans l'axe, a livré une prestation solide, tandis que Nola Mbemba, expulsé à la 53^e, a mis son équipe en difficulté. Alan Dzabana n'était pas retenu.

Troyes et Dylan Saint-Louis s'inclinent à Sochaux (1-2). Entré à la 79^e, Saint-Louis est à l'origine de la réduction du score troyenne: sur son centre du gauche, Touzghar place une tête repoussée sur Ba, qui marque (90^e).

Eden Massouema, poussé vers la porte de sortie, était absent.

Randi Goteni, entré à la 79^e, et Dunkerque partagent les points avec Clermont (1-1).

Sans Chris-Vianney Goteni, Grenoble gifle Toulouse (5-3).

Niort et Bryan Passi, titulaire, sont tenus en échec par Chambly (1-1).

Allemagne, match amical

Sylver Ganvoula frappe un grand coup en inscrivant un doublé face au Borussia Dortmund : dès la 16^e minute, l'avant-centre congolais presse Unbehaun et le pousse à la faute. Le quatrième gardien du Borussia, âgé de 19 ans, dégage sur Zoller qui centre instantanément pour le Diable rouge, dont le tir en pivot fait mouche (1-0).

A la 24^e, Ganvoula rend la politesse à son co-équipier : servi par Gamboa, il adresse un centre puissant au premier poteau sur la tête de Zoller (2-0). Au retour des vestiaires, Ganvoula sent bien le coup et anticipe la passe en retrait de Bakir et va tranquillement tripler la mise malgré la sortie d'Unbehaun (3-0).

Trop gourmand à la 57^e, il enlève trop sa frappe au lieu de servir un partenaire à la conclusion d'un beau déboulé dans le couloir gauche. A la 72^e, il délivre un bon centre pour Weilandt, mais cette fois Unbehaun gagne son duel.

Bochum l'emporte finalement 3-1 face à une équipe mixte de Dortmund, où figuraient Witzel, Hummels, Hazard, Piszczek, et fait le plein de confiance à trois semaines de la reprise de la Bundesliga 2. Quant à l'international congolais, il démontre qu'il est en forme.

Camille Delourme

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé le 18 Septembre 2020 à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n°23.132, cadastré section P9, Bloc 97/, superficie 230,55 m², entre l'avenue de Tsiémé et l'avenue des chars, 102 rue Bordeaux, Ouenzé, Brazzaville ;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE :

La propriété dont s'agit est sise entre l'avenue de la Tsiémé et l'avenue des chars à Ouenzé, c'est la quatrième parcelle à droite en quittant l'avenue de la Tsiémé ; le mur de clôture est revêtu d'une couche de carreaux, l'accès à la propriété est assuré par un portail métallique à deux battants ; à l'intérieur de la propriété est érigé à gauche du portail un grand bâtiment moderne ; la cour est pavée de dalles ; les ouvertures du bâtiment sont protégées par des grilles faites de tubes carrés ; les fenêtres sont vitrifiées avec auvent chacune ; les portes sont en bois massif doublées de grilles de tubes carrés, la véranda est protégée par une ceinture d'arcades ; le pavement de la véranda est fait de faïences.

IMMEUBLE SAISI PAR :

Crédit du Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de XAF 10.476.730.000 FCFA dont le siège social est sis avenue Amical CABRAL,

Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro 07-B-459, poursuites et diligences de son Directeur Général Adjoint, Monsieur IBRAHIM Mounir, domicilié en cette qualité au siège social ci-dessus indiqué, B.P. 1312 ; Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CARMOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P. : 14227 Tél. : 22 281-11/05.556.02.18 ;

AU PREJUDICE DE :

Monsieur Benito Dieudonné AMOUZOU, de nationalité congolaise, Célibataire, Responsable Financier, domicilié au n°07, rue Epoungou, Nkombo, Djiri Brazzaville ;

En exécution de :

La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé « convention de prêt hypothécaire » passé à Brazzaville le 18 juin 2013 (répertoire n° 176/2013) entre la Banque Crédit du Congo d'une part et monsieur Benito Dieudonné AMOUZOU d'autre part par devant Maître Salomon LOUBOULA Notaire à la résidence de Brazzaville office sis 1^{er} étage de l'immeuble « Résidence de la Plaine », Place marché de la Plaine, centre -ville Brazzaville BP : 2927, République du Congo

La copie en bonne et due forme exécution d'un acte notarié dénommé « Avenant à la

convention de prêt hypothécaire » passée à Brazzaville le 07 Août 2013 entre la Banque Crédit du Congo d'une part et monsieur Benito Dieudonné AMOUZOU d'autre part par devant Maître Salomon LOUBOULA Notaire à la résidence de Brazzaville office sis 1^{er} étage de l'immeuble « Résidence de la Plaine », Place marché de la Plaine, centre -ville Brazzaville BP : 2927, République du Congo

Et par suite d'un commandement valant saisie immobilière servi le 13 décembre 2016 par le Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-pri-seurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, Etude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP : 14642 enregistré et publié le 21 février 2017 à la conservation Foncière de Brazzaville.

Mise à prix :

SOIXANTE SIX MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE (66.250.000) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION :

Par devant l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis 1^{er} étage de l'immeuble « Résidence de la Plaine », Place marché de la Plaine, centre -ville Brazzaville BP : 2927, République du Congo.

ENCHERE :

Faute par l'adjudicataire, soit de satisfaire en tout ou partie aux charges et conditions de l'adjudication, soit de s'acquitter des sommes dues dans les délais fixés à l'article 314 de l'Acte Uniforme OHADA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution, le saisi, le créancier poursuivant, les créanciers inscrits et chirographaires pourront faire revendre l'immeuble adjugé par folle enchère et dans les formes prévues par la loi.

Le fol enchérisseur sera tenu de la différence entre son prix et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir réclamer l'excédent s'il y en a un, lequel appartiendra au vendeur.

En aucun cas le fol enchérisseur ne pourra répéter soit du nouvel adjudicataire, soit du vendeur, les frais prévus à l'article 7 et 8 ci-dessus et qu'il aurait payés.

L'adjudicataire sur folle enchérisseur entrera en jouissance à partir du jour de l'adjudication par la prise de possession réelle.

Il devra les intérêts de son prix du jour où le fol enchérisseur sera tenu, sauf à poursuivre à ses risques et périls le recouvrement des fruits et revenus à compter de la même époque.

Maître Françoise MBONGO
Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé le 18 Septembre à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n° 16460, cadastré section G, Bloc /, parcelle C3-69-OCH, superficie 361,81 m, quartier la Glacière Arrondissement 2 Baongo Brazzaville, appartenant à Monsieur NIANGUI MANKELE Eugène ;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE :

La propriété dont s'agit est clôturée par un mur maçonné, elle s'ouvre sur la rue par un portail à deux battants ; l'un des battants comporte un portillon ; la clôture peinte en jaune est surmontée par des fils de fer barbelés, à l'intérieur de la concession, s'élève un grand bâtiment plein pied ; la toiture faite de deux versants est recouverte de tôles bac alu, l'un des volume dudit bâtiment est R+1, le garage donne directement sur ce volume, La porte principale de la villa s'ouvre sur la véranda de la façade principale, les ouvertures (portes et fenêtres) sont en bois vitrifiées protégées par des grilles métalliques ; le pavement du sol est fait de faïence le

revêtement des murs est fait en partie de faïence et en partie de peinture jaune ocre ; la circulation dans la propriété est faite de pavés ;

IMMEUBLE SAISI PAR :

Crédit du Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de XAF 10.476.730.000 FCFA dont le siège social est sis avenue Amical CABRAL, Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro 07-B-459, poursuites et diligences de son Directeur Général Adjoint, Monsieur IBRAHIM Mounir, domicilié en cette qualité au siège social ci-dessus indiqué, B.P. 1312 ; Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CARMOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P. : 14227 Tél. : 22 281-11/05.556.02.18 ;

AU PREJUDICE DE :

Monsieur NIANGUI MANKELE Eugene Bienvenu, de nationalité congolaise, père de famille, dentiste, domicilié C 3-69 OCH quartier la Glacière Arrondissement 2 Baongo, Brazzaville ;

EN EXECUTION DE :

1. La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé « convention de prêt assortie d'un cautionnement hypothécaire » conclu à Brazzaville le 14 mai 2012 ;
2. Le protocole d'accord valant avenant à la convention de prêt hypothécaire du 14 mai 2012 entre la banque Crédit du Congo SA et le Cabinet AMI représenté par monsieur NIANGUI MANKELE Eugène ;
3. Le commandement de payer valant saisie immobilière du 30 Septembre 2019 fait par Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-pri-seurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP : 14642 lequel commandement a été enregistré et publié le 23 Novembre 2019 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro 151, extrait n°3645.

MISE A PRIX :

Cinquante et Un Millions Neuf Cent Vingt Six Mille Huit Cent Onze (51.926.811) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION : Etude de Maître Bedel KAMBA, notaire en la résidence de Brazzaville, sise Allée des Accasias, à côté du marché Plateau, Centre-ville, Brazzaville ; B.P. : 13456 téléphone : 06.973.69.74, 05.544.63.38.

ENCHERE :

Pour toute information, contacter et s'adresser à :

Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CARMOBIL (ex immeuble SABENA) Centre-ville de Brazzaville, B.P. : 14227 Tél. : 22 281-11/05.556.02.18

Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-pri-seurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville Brazzaville, BP : 14642

Par Maître Françoise MBONGO
Avocat poursuivant soussigné pour extrait.

NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norlande, Justine, Dane, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko ont la profonde douleur de vous annoncer le décès en France, le 25 août 2020, de leur grand-frère, oncle et père, Norbert Iboko, ancien préfet et député d'Owando. La veillée mortuaire se tient au n°84 bis, rue Kouyous à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Wilfrid Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, Gauthier Olo, agent des Fac, Pauline Mabourere, la famille Okandze ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Fabien Okandzé, agent de la police nationale, survenu le 20 août 2020, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°100 de la rue Massa à Talangai. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Wilfrid Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, Gauthier Olo, agent des Fac, les familles Ntsiebazara et Yakala informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante et grand-mère Mme Pauline Yakala, survenu le 24 août 2020. Le deuil est organisé au n° 132 de la rue Mbé, à Talangai. Réf : Arrêt de bus manguier (grand lavage), quartier Manathann. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Mayinguidi informe les parents, amis et connaissances du décès le 22 août 2020 à Brazzaville de leur oncle, grand-père et père, Pierre Mayinguidi. La veillée mortuaire se tient au n°701, rue Fila Jean-Baptiste, à Makélékélé. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement. Papa repose en paix.



La famille Nganga a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Brazzaville, de la RDC, de la Belgique et aux anciens élèves de Lekana, Gamboma, Bandas, du lycée Lumumba et Chaminade le décès de leur père, Innocent Nganga (Tout puissant), enseignant à la retraite, survenu le 22 août 2020, à Brazzaville des suites d'une courte à maladie. Le deuil se tient au domicile du défunt sis n° 106 de la rue Etayé, à Ngamakosso, entre l'arrêt de bus Ecole et celui de Château d'eau. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



DANSE CONTEMPORAINE

La compagnie Viluka annonce les couleurs à Ku Nkonde Center

Avant son ouverture officielle le 28 novembre prochain, l'espace culturel Ku Nkonde Center de Nanga dans le 6^e arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire a offert le 30 août au public le spectacle de danse contemporaine « Ntimou ba na yo » produit par la compagnie Viluka.



La compagnie Viluka à Ku Nkonde Center. Crédit photo DR

Le spectacle, qui prépare la grande prestation du 24 octobre à l'Institut français de Pointe-Noire, est une costumière voulue et organisée par ladite compagnie afin de recueillir un retour d'expertise artistique du public sur l'évolution du projet en phase de fin de création avant la générale. Arsène Kissita, Gelin Malonga, danseurs-interprètes, Sethi Miayoukou, percussionniste-narrateur et Roger Tsiampassi, à la régie, son et bruitage, ont offert au public composé essentiellement de culturels de tous genres une prestation certes réussie dans bien de domaines mais qui nécessite quelques retouches avant la copie finale. Un spectacle qui peut être amélioré, ont reconnu les spectateurs présents à la costumière. La présence scénique, les gestuels, l'occupation rationnelle de la scène, peuvent être revus et corrigés pour apporter davantage de dynamisme au spectacle « Ntimou ba na yo ».

En début septembre, ce spectacle sera à nouveau joué au festival international Kimoko à Ku Nkonde center dans sa version retouchée.

Après l'IFC, ce spectacle est attendu à Brazzaville en décembre lors du festival « Yaka to Bina » avant la grande tournée nationale puis internationale l'année prochaine. L'espace Ku Nkonde Center s'affiche déjà comme un lieu d'expression des artistes avec ses locaux multifonctions faits d'une scène déjà fonctionnelle, d'un studio d'enregistrement prêt dans quelques jours, tout comme la bibliothèque et les dortoirs pour les artistes en résidence d'écriture et de création.

Entièrement dédié à l'art et à la culture, Ku Nkonde Center va apporter à coup sûr au naissant quartier Nanga par ses installations des loisirs sains pour la jeunesse et les habitants de ce quartier périphérique de Pointe-Noire a souhaité Je'hf Biyeri, son initiateur heureux de voir enfin aboutir lentement mais sûrement un projet longuement mûri.

Hervé Brice Mampouya

JUDO

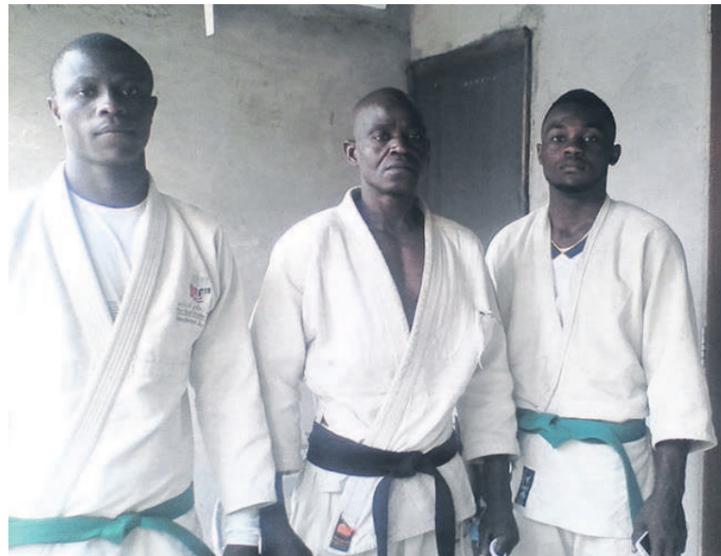
Interclub plaide pour le retour des compétitions

Alors que les compétitions sont arrêtées depuis quelques années au niveau national pour cause l'absence des instances dirigeantes de la fédération, les judokas d'Interclub lancent leur cri de cœur pour le retour à la normale dès la reprise des activités sportives. L'appel des dirigeants et pratiquants s'est fait entendre lors d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville.

Interclub judo de Pointe-Noire se porte bien. Malgré la crise sanitaire, les athlètes de l'équipe de Man Kekolo, qui regorge de toutes les catégories, notamment les minimes, les juniors et les seniors hommes et dames, s'entraînent individuellement dans l'attente de la reprise officielle des activités sportives suspendues depuis mars en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus.

Mais avant la reprise des activités sportives, les dirigeants et pratiquants d'Interclub demandent aux autorités sportives d'œuvrer pour mettre en place les instances dirigeantes de la Fédération congolaise de judo en vue de la reprise normale des compétitions. « Interclub judo se porte bien. Mais les jeunes sont frustrés par l'absence des compétitions. Nous avons l'envie de former l'élite congolaise de judo mais, l'absence des compétitions ne nous permet pas de jauger le niveau des combattants et notre propre travail. Nous prions que les autorités sportives prennent les choses en main pour la relance du judo congolais absent sur le plan international depuis plusieurs années », a indiqué le troisième entraîneur d'Interclub, Rock Nguié qui craint la perte de plusieurs générations.

De son côté le capitaine d'interclub judo, Juldass Gama, médaillé



Rock Nguié entouré de Juldass Gama et Exaucé Sah/Adiac

lé départemental, pense que son club promet un avenir meilleur vu l'engagement des jeunes. « Nous sommes un club jeune qui veut gagner beaucoup de médailles et défendre notre département et la nation congolaise au niveau international. C'est pourquoi nous demandons aux autorités sportives de remettre l'ordre dans la fédération pour nous permettre d'évoluer », a-t-il dit.

Il a été épaulé par son coéquipier Exaucé Sah également médaillé départemental très ambitionné. « Je veux aller de l'avant, mais il y a moins de compétitions. Nous avons passé pratiquement plus de deux ans sans aucune compétition, juste

de petits tournois interclubs qui nous permettent, certes, d'améliorer notre travail, mais ne contribuent pas à notre visibilité au niveau national et international », a-t-il regretté avant d'ajouter que le judo est négligé. « Cette atmosphère démoralise les pratiquants que nous sommes. Un compétiteur ne peut pas jauger son niveau en participant juste aux tournois interclubs. Il nous manque des compétitions de haut niveau pour faire parler de nous au niveau national, continental et international », a martelé Exaucé Sah qui a plaidé pour l'instauration du professionnalisme au Judo.

Charlem Léa Legnoki

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Une société commerciale recrute un responsable des Ressources Humaines conformément aux conditions ci-après

I. Description du poste

Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines, le responsable des Ressources Humaines est chargé de :

- Appliquer la politique de management des ressources humaines selon les orientations stratégiques de l'entreprise ;
- Participer à définir la stratégie et la politique RH et la mettre en application ;
- Gérer les recrutements, suivre les formations et l'évolution du personnel ;
- Contrôler la conformité d'application des obligations légales et réglementaires ;
- Superviser l'administration de la paie et veiller à sa conformité ;
- Assurer une veille juridique de la législation sociale et veiller à la bonne application sociale de la convention collective et des accords internes.

II. Qualifications et aptitudes

1. Profil du candidat

Poste de cadre

Le Responsable des Ressources Humaines doit posséder les qualifications minimales suivantes : être titulaire d'un Diplôme BAC + 3 en Ressources Humaines et avoir une excellente connaissance des services et fonctions RH ainsi que du droit social et du droit du travail.

2. Expérience

Justifier d'une expérience professionnelle réussie d'au moins cinq (5) ans à un poste similaire.

3. Compétences

Avoir une bonne maîtrise du logiciel de paie SAGE.

4. Qualité du candidat

Discrétion, intégrité, rigueur, aisance relationnelle et grande capacité à communiquer.

III. Pour nous contacter

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

n.recrue2019@gmail.com

Référence de l'offre à préciser dans l'objet de votre courrier de candidature.

COVID 19

Les écrivains du Congo publient une anthologie sur la maladie

L'ouvrage : Anthologie des écrivains du Congo : Du chaos du coronavirus à l'écllosion d'un nouveau monde paru aux Editions LMI est désormais disponible sur le marché congolais du livre. L'anthologie regorge des textes de près de soixante écrivains du Congo qui, à travers leur plume, s'expriment sur la maladie. Cette oeuvre littéraire est une idée d'Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah, écrivain, comédien, dramaturge congolais.

Les textes écrits en prose et en vers extériorisent le ressenti des auteurs congolais sur la pandémie du coronavirus Covid 19 qui décime des populations dans le monde. Pour eux, c'est une façon d'apporter leur contribution à la riposte contre la maladie. L'ouvrage révèle aussi le talent et le brio des écrivains congolais actuels, valeureux épigones des Tchicaya Utam'si, Jean-Baptiste Tati Loutard, Sony Labou Tansi, Sylvain Bemba. Par cette anthologie, l'Institut international de théâtre Centre Congo-Brazza dirigé par Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah affirme son ancrage dans le monde de l'art et la culture.

Disponible au +242055205793 ou +242069075538 ou à iticongobrazza@yahoo.fr, l'anthologie contient les textes des écrivains tels que Pierre Tsemou, Apollinaire Singou Basseha, Florent Sogni Nzanou, Huppert Malanda, Aphonse Chardin Kala, Jorus Mabilia, Jean Léopold Ngoulou, Germaine Ololo, Natacha Christelle Makoumbou...

Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah, l'initiateur du projet réside à Pointe-Noire où il exerce ses activités professionnelles. Il est récipiendaire du prix international de poésie Tchicaya U'tamsi en 2001 et du prix Tchikounda de meilleur écrivain du Kouilou en 2003. Poète, essayiste, dramaturge, comédien, metteur en scène, il est directeur artistique de la compagnie Autopsie qu'il a créée en 1996. Actuellement, il est le président du bureau national de l'Institut international du théâtre et directeur du festival international du théâtre et autres arts de la scène (Fitaas).

H.E.M.

MUSIQUE

S.O.S Salsa un quart de siècle déjà

Créé le 27 août 1995 à Brazzaville, par Romain Gardon, l'orchestre SOS Salsa a lancé une série d'activités continues relatives à la célébration de ses vingt-cinq ans par une conférence de presse, inscrite dans le cadre du voyage Aller-retour de la rumba de Cuba au Congo.

C'est en présence de l'ambassadeur de Cuba au Congo, José Antonio Garcia Gonzalez, que ce groupe, unique en son genre, et spécialisé en musique afro-cubaine (salsa, son, merengue, cha-cha-cha, ...), a tenu cette conférence de presse.

Parlant des préparatifs de ces vingt-cinq ans, Romain Gardon a expliqué à la presse que le groupe SOS Salsa a lancé un appel au don à partir d'un dollar pour bien célébrer cet anniversaire. A ce jour, le compte est encore de zéro franc. Leur appel à fonds reste ouvert.

Pour sa part, le diplomate cubain, invité d'honneur à cette conférence, a dit que c'est une fierté pour l'ambassade de voir un groupe congolais s'exprimer et chanter comme des musiciens cubains. SOS Salsa, a-t-il poursuivi, est devenu un grand groupe. C'est un véritable pont culturel entre Cuba et Congo. « Nous félicitons SOS Salsa pour leur professionnalisme et fêtons les vingt-cinq ans ensemble. Nous voudrions que la culture puisse continuer à unir nos deux peuples, et que l'expression de cette musique puisse s'élargir », a-t-il déclaré.

Au cours de cette conférence de presse, il y a eu aussi des évocations dont celle de Médard Milandou, à l'époque chroniqueur de musique à Télé Congo. Pour lui, c'est l'émission « Tam-Tam » qui a fait découvrir SOS Salsa au grand jour. Parmi les activités, s'en suivra la production du documentaire qui retrace l'histoire de ce groupe, un concert à Télé Congo (chaîne nationale) dans le strict respect des mesures barrières.

Le parcours en vingt-cinq ans En vingt-cinq ans, SOS Salsa a lancé



Romain Gardon et l'ambassadeur de Cuba au Congo lors de la conférence de presse (crédit photo/Adiac)

sur le marché du disque deux albums et deux singles, à savoir : « Somos Africanos » en 2005, « Gracias » en 2010 avec pour titre phare « Tabamabangue », « Dis-moi maman » chanté avec Mbilia Bel en 2017, puis « Bonbon-Bonbon » en 2020. L'orchestre a participé à plusieurs rendez-vous nationaux et internationaux et a araché des distinctions et prix d'honneur. SOS Salsa a fait sortir aussi des grands noms, à l'instar de Gypsie la tigresse, David Koukou, ..., exerçant aujourd'hui dans d'autres hori-

zons.

Quant aux bons et mauvais souvenirs, Romain Gardon, a dit qu'en vingt-cinq ans, l'orchestre a connu des grands moments, mais aussi des moments de tristesse.

Le plus mauvais souvenir, c'est quand le groupe s'est disloqué à Pointe-Noire au sortir des tristes événements que le Congo a connus en 1997 avec le départ d'une partie d'artistes musiciens de ce groupe pour aller créer un autre. De même, la mort en 2019 en France, de Willy Moreno

grande figure de la Salsa au Congo, ancien musicien de SOS Salsa avant la dislocation.

S'agissant du plus beau souvenir, c'est lorsque le groupe a joué pour la première fois devant six chefs d'État à l'occasion de la première édition de la municipalisation accélérée à Pointe-Noire. Ce jour-là, SOS Salsa a eu le mérite de jouer dans un banquet présidentiel, c'était le firmament, dit-il. En rappel, SOS Salsa est constitué essentiellement d'ingénieurs et de sous-ingénieurs. Il doit son histoire

à la grande colonie des étudiants congolais appelés à poursuivre leurs études à Cuba. En effet, après un séjour en terre cubaine (14 à 17 ans suivant leur cycle d'étude), de retour au bercail, ces jeunes ont rapporté non seulement des diplômes mais aussi un bagage culturel leur permettant de reproduire avec authenticité des shows qui rappellent les « Parrandas de remedio » voire les traditionnels festivals populaires de Santiago de Cuba ou les shows du très célèbre cabaret « Tropicana » de la Havane.

Véritable trait d'union entre la musique jeune d'aujourd'hui et celle d'hier, S.O.S Salsa est une espèce d'exhumation d'un passé si cher, de toute une belle époque déjà révolue... Il rappelle avec mélancolie les légendaires airs Del grand Benny More (père de la musique cubaine) ou les immortelles airs d'un grand Kalle Jeff, voir les tubes cultes des Bantous de la capitale, de l'orchestre Baobab du Sénégal ou du Grand Sékouba Bambino.

En ce qui concerne cette rumba qui est partie et revenue, SOS Salsa a été certes l'ambassadeur culturel pendant vingt-cinq ans en train de sillonner toute l'Afrique, Bamako (Mali), Abidjan (Côte-d'Ivoire), Kinshasa (RDC), Cabinda, ... SOS Salsa est là depuis le premier festival panafricain de musique (Fespam).

Notons que l'orchestre S.O.S Salsa est dirigé par Romain Nimi plus connu sous le pseudonyme de Romain Gardon, El Chappo, Papa Salsa, le chef chevalier. Il est détenteur d'un « master's degree » en génie chimique ; spécialiste en technologies des productions chimiques.

Bruno Okokana

« Nous félicitons SOS Salsa pour leur professionnalisme et fêtons les vingt-cinq ans ensemble. Nous voudrions que la culture puisse continuer à unir nos deux peuples, et que l'expression de cette musique puisse s'élargir »

TRANSFERTS

L'AS Vegas prête Jean Rosis Okoumou Opimbat et Archange Ebandza à Coton sport de Garoua

Ces deux joueurs formés à l'AS Vegas de Brazzaville sont au Cameroun pour parapher leur contrat avec Coton sport de Garoua.

Le président du club de Ligue 2 congolaise, Doless Oviebo, l'a confirmé le week-end avant de quitter Brazzaville le 30 août pour Garoua où il assistera à la cérémonie de signature des contrats. Il s'agit, selon lui, d'un prêt de deux ans avec les options d'achat pour un pourcentage de 50% à la revente si l'AS Vegas trouve un placement pour chacun de ces jeunes joueurs. Le club congolais aura par contre 40% si Coton sport leur trouve un placement. Dans ces conditions, le club camerounais aura 60%. Doless Oviebo s'appuie sur la politique de placement des jeunes joueurs à l'étranger dans le but de préparer les futurs Diables rouges.

Jean Rosis Okoumou Opimbat, excentré droit passé par le club gabonais du Centre Mberi spor-



Jean Rosis Okoumou Opimbat

tif, a engrangé une grosse expérience en compétition africaine.

Agé de 23 ans, il a été régulièrement convoqué chez les Diables



Archange Ebandza

rouges des catégories inférieures. « Rapide et très adroit, l'avoir au milieu de terrain est une sécurité mais une garantie de le voir mener toutes les attaques vers l'offensive », a commenté un site camerounais. La même source n'a pas manqué de mots pour saluer le talent d'Archange Ebandza, un attaquant polyvalent. « Il est doté d'un sens du

but inné. Il sera d'importance capitale pour le Coton sport en attaque. »

Il ne reste qu'à ces deux joueurs de prouver tout bien que le club pense à eux sur le terrain. Club de ligue 1 camerounaise, Coton sport de Garoua participe régulièrement à des compétitions interclubs de la CAF.

James Golden Eloué